



Service public régional de Bruxelles

Semestriel

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 26 – Octobre 2013

IRIS

EDITIONS



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N° 26 • Octobre 2013

Équipe de réalisation

Auteurs

Amynah Gangji, Benoît Laine, Pierre-François Michiels, Nicolas Pire

Comité scientifique

Amynah Gangji, Benoît Laine, Pierre-François Michiels, Nicolas Pire, Astrid Romain

Coordination de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Astrid Romain

Mise en page et impression

Bietlot Imprimerie

Traduction

Brussels Translation

Éditeur responsable

Christian Lamouline, Secrétaire général du Service public régional de Bruxelles

Pour plus d'informations

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Nicolas Pire

Tél. 02/800 38 67 – Fax 02/800 38 23

Service public régional de Bruxelles

Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

ibsa@mrbc.irisnet.be

Inscrivez-vous à la newsletter de l'IBSA sur www.ibsa.irisnet.be et téléchargez-y la version pdf du Baromètre.

Dépôt légal : Éditions IRIS – D/2013/6374/232

Tous droits réservés. Toute reproduction totale, partielle, ou sous forme transformée est interdite, sauf autorisation écrite de la part de l'IBSA. L'usage d'extraits de la présente publication est cependant autorisé moyennant une mention de la source.



ISBN 9078580011



Table des matières

L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE	4
1. CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE	5
1.1 Évolutions récentes de l'environnement international	5
1.2 Zone euro	7
1.3 Belgique	9
2. CONJONCTURE À BRUXELLES	12
2.1 Activité économique	12
2.2 Marché du travail	21
GLOSSAIRE	28
RÉFÉRENCES	31
LISTE DES TABLEAUX	32
LISTE DES GRAPHIQUES	33

Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du 12 septembre 2013, sauf mention contraire.

L'essentiel de la conjoncture

- La croissance de l'**activité économique mondiale** s'est maintenue à un rythme modéré durant la première partie de l'année 2013. Au cours du premier trimestre, elle s'est établie à +2,8% en rythme moyen annuel. On assiste à un léger redressement de l'activité mondiale en ce début 2013 par rapport à la fin de l'année dernière mais on fait néanmoins face à des rythmes de croissance largement en deçà de ce qui prévalait avant la crise. On prévoit d'ailleurs encore une croissance négative (-0,6%) pour la zone euro en 2013 malgré un taux de croissance positif au second trimestre après six trimestres consécutifs de contraction. Le ralentissement dans les pays émergents tend également à se confirmer en cette première partie d'année. Ceux-ci pâtissent de plus en plus de la faiblesse de la demande de la part des pays avancés et perdent continuellement en compétitivité. Pour 2013, Le Fonds Monétaire International (FMI) prévoit une croissance de l'économie mondiale de +3,1 %, soit le même taux qu'en 2012.

- L'**activité économique en Belgique** a stagné au premier trimestre de l'année 2013 et s'est ensuite raffermie au second trimestre (+0,2% en glissement trimestriel). Sans minimiser ce résultat plutôt encourageant, la Belgique se trouve depuis maintenant plus de deux ans dans une situation de stagnation du PIB en volume. En effet, la moyenne des taux de croissance sur l'ensemble des neuf derniers trimestres est nulle (en glissement trimestriel). Le Bureau fédéral du Plan table sur une croissance faible de +0,1% sur l'ensemble de l'année 2013 dans ses Perspectives économiques de septembre 2013. La demande intérieure restera limitée à cause notamment d'une baisse des investissements des entreprises (-1,1%). Néanmoins la consommation des ménages devrait rester positive mais assez faible en 2013 (+0,4% alors qu'en moyenne elle a été de +1,5% entre 2000 et 2008). La demande extérieure devrait soutenir également la croissance du PIB avec des exportations nettes en hausse de 0,3%. En 2014, la croissance devrait être plus soutenue (+1,1%) grâce à une reprise des investissements des entreprises suite à des perspectives économiques plus favorables, à un renforcement de la consommation des ménages et à une dynamique plus importante du commerce extérieur.

- L'évolution de la **conjoncture à Bruxelles** s'inscrit dans le contexte conjoncturel belge et international décrit précédemment avec un passage à vide au cours des quatre premiers mois de l'année 2013 selon les indicateurs conjoncturels de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, suivi d'une amélioration qui semble se profiler au cours des mois suivants. Le niveau de l'activité économique reste néanmoins sous sa moyenne de long terme. Contrairement au Baromètre d'avril 2013, où l'analyse des données relatives aux chiffres d'affaires des différentes branches d'activité a montré que les activités de services avancés à la production avaient été relativement épargnées au cours des derniers mois de l'année 2012, la situation révélée par ces mêmes sources pour les cinq premiers mois de l'année 2013 se caractérise par une conjoncture négative dans toutes les branches d'activité avec cependant des niveaux d'intensité différents. Il semble dès lors que les mauvaises performances des branches d'activités industrielles et des services directement liés se soient étendues aux activités de services avancés à la production au cours de ces premiers

mois. Le contexte conjoncturel morose très étendu dans le temps, comme c'est le cas depuis 2011, a donc fini par voir ses effets négatifs percoler de manière significative jusque dans les services avancés. En ce qui concerne les activités moins directement liées au contexte conjoncturel bruxellois comme la construction ou les services à la personne (en particulier le commerce de détail), celles-ci ont évolué certes de manière assez négative depuis le début de l'année mais avec une ampleur bien moins importante que dans les autres branches d'activités. Malgré ces résultats de début d'année, les signes donnés par l'indicateur synthétique ainsi que par les enquêtes auprès des entreprises suggèrent une reprise générale de l'activité à partir du mois de mai.

- Alors que la période de faible activité économique se prolonge en 2013, le premier semestre de cette année confirme le ralentissement de la croissance du **nombre d'entreprises actives à Bruxelles** qui se manifeste depuis le deuxième trimestre 2012. L'évolution du stock d'entreprises bruxelloises reste néanmoins positive, poussant leur nombre à 88 136 unités fin juin. Avec 5 456 nouvelles entreprises durant les six premiers mois de 2013, les créations marquent le pas dans la Région, en recul de 4,7% par rapport à la même période l'année précédente. Bruxelles a en outre enregistré 4 440 cessations d'entreprises au premier semestre, marqué par une hausse particulièrement soutenue entre avril et juin (+32,4% en glissement annuel). Après avoir été relativement épargnée en 2012, la Région semble rattrapée par la vague des faillites en 2013 qui touche désormais l'ensemble du pays. Les faillites d'entreprises bruxelloises ont augmenté de 34% durant le premier semestre 2013 vis-à-vis de la même période un an plus tôt, pour un total de 1 343 dépôts de bilan, soit le nombre le plus élevé depuis plus de dix ans. Dans les mois à venir, on ne devrait pas assister à une amélioration de la situation en ce qui concerne les faillites d'entreprises à Bruxelles.

- La prolongation de la période de faible activité économique impacte également le **marché du travail bruxellois**, les signes annonciateurs d'une reprise faisant toujours défaut. Tant l'emploi salarié que l'activité intérimaire ont poursuivi leur contraction entamée en 2012 au cours du premier semestre 2013. Globalement pour 2013, on ne devrait pas être loin d'une croissance nulle de l'emploi à Bruxelles du fait notamment de la croissance à peine positive de l'activité économique attendue pour Bruxelles. Dans ce contexte morose, le chômage à Bruxelles continue à augmenter. Depuis le léger creux atteint en juin 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés a crû d'un peu plus de 3,8%. Il faut toutefois remarquer qu'il s'agit d'une hausse moins importante que celles qu'ont connues les demandeurs d'emploi en Région flamande et wallonne (de 4,2% et 4,1% respectivement sur la même période). On reste en outre bien en deçà des taux de croissance que le chômage bruxellois a connu au plus fort de la crise avec plus de 24% d'augmentation sur une période similaire. En août 2013, on comptait 111 488 demandeurs d'emploi inoccupés, soit une hausse de 1,6% en glissement annuel. Pour les mois à venir, on s'attend à une croissance du nombre de chômeurs légèrement inférieure voire similaire à sa croissance de long terme (de 2,2%).

1. Contexte macroéconomique

1.1 Évolutions récentes de l'environnement international

TABLEAU 1 : **Perspectives internationales, 2011-2014**

	2011	2012			2013			2014
	Total	III	IV	Total	I	II	Total (p)	Total (p)
Taux de croissance du PIB en euros chaînés ⁽¹⁾ ⁽²⁾ (%)								
<i>États-Unis</i>	1,8	0,7	0,0	2,8	0,3	0,6	1,7	2,7
<i>Japon</i>	-0,6	-0,9	0,3	2,0	0,9	0,6	2,0	1,2
<i>Zone euro</i>	1,5	-0,1	-0,5	-0,6	-0,2	0,3	-0,6	0,9
<i>Allemagne</i>	3,3	0,2	-0,5	0,5	-0,0	0,7	0,3	1,3
<i>France</i>	2,0	0,2	-0,2	0,0	-0,2	0,5	-0,2	0,8
Inflation ⁽²⁾ (moyenne de la période) (%)								
<i>Zone euro</i>	2,7	2,5	2,3	2,5	1,9	1,4	1,7	1,5
<i>États-Unis</i>	3,1	1,7	1,9	2,1	1,6	1,2	1,8	1,7
Taux de chômage ⁽³⁾ (%)								
<i>Zone euro</i>	10,2	11,5	11,8	11,4	12,0	12,1	12,2	12,1
<i>États-Unis</i>	9,0	8,1	7,8	8,1	7,7	7,6	7,7	7,2

⁽¹⁾ Données désaisonnalisées et corrigées des effets calendaires, année de référence 2000. Voir glossaire pour une définition d'euros chaînés.

⁽²⁾ Pourcentage de variation à un an d'écart pour les données annuelles et par rapport au trimestre précédent pour les données trimestrielles.

⁽³⁾ Moyenne de la période, données désaisonnalisées

(p) estimations

Source: Eurostat, CE, FMI – calculs IBSA

• Une croissance économique mondiale qui stagne

La croissance de l'activité économique mondiale s'est maintenue à un rythme modéré au cours de la première partie de l'année 2013. Au cours du premier trimestre, elle s'est établie à +2,8% en rythme moyen annuel. Il semble qu'aussi bien les pays avancés que les pays émergents ne parviennent toujours pas à renouer avec des taux de croissance tels qu'ils les ont connu avant la crise. En 2007, la croissance pour les pays émergents était encore de +8,3% et pour les pays avancés de +2,7% alors que l'on ne prévoit qu'une croissance de +5,0% pour les premiers et +1,2% pour les seconds en 2013¹. La crise se révèle donc bien plus longue et a beaucoup plus de conséquences sur l'économie mondiale que ce que l'on avait initialement prévu.

Au vu des évolutions récentes de l'indice de la production industrielle (graphique 1) qui est un indicateur révélateur de l'allure de la croissance de l'activité économique mondiale, cette dernière se serait maintenue à un rythme modéré également au second trimestre 2013 (+0,6% en glissement trimestriel² alors qu'en 2007, on tournait aux alentours de +1,3%). On remarque néanmoins une croissance de la production mondiale plus importante au cours des deux premiers trimestres 2013 que lors des trois derniers trimestres de l'année précédente en glissement trimestriel. Les pays avancés dans leur ensemble ont enregistré une croissance positive durant deux trimestres consécutifs (respectivement de +0,5% et +0,6% aux premier et deuxième trimestres 2013 en glissement trimestriel), ce qui ne s'était plus produit depuis le dernier trimestre 2011 et le premier trimestre 2012.

¹ En zone euro, on prévoit une nouvelle contraction de l'activité économique en 2013 (-0,6%).

² Voir glossaire.

Contrairement à ce qui s'est traditionnellement déroulé durant les trimestres précédents, ce sont les pays avancés qui ont soutenu la croissance de l'activité mondiale durant la première partie de l'année et plus singulièrement au deuxième trimestre 2013. Ainsi, la zone euro a enregistré sa croissance de production la plus élevée (+1,2% en glissement trimestriel) au cours de cette période depuis le dernier trimestre de l'année 2010 (+ 2,2%).

Les pays émergents ont, quant à eux, fait face à une tendance baissière au niveau de la croissance de production au cours de la première partie de l'année 2013 avec, en glissement trimestriel, une croissance de +0,9% et +0,5% respectivement aux premier et deuxième trimestres de l'année. Cette évolution tend à confirmer le ralentissement économique qui frappe ces pays depuis le début de l'année 2010.

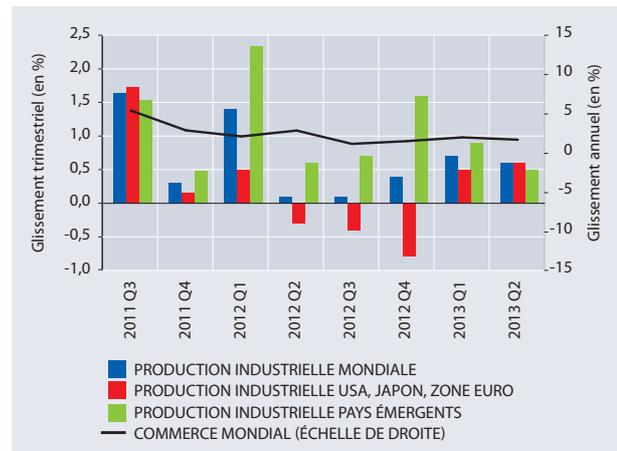
Hormis cette tendance globale à la baisse des taux de croissance du PIB, les disparités de croissance restent fortes entre les différentes régions économiques mondiales avec des taux de croissance qui restent toujours beaucoup plus importants dans les pays émergents que dans les pays avancés, et substantiellement qu'en zone euro.

• Des échanges commerciaux peu dynamiques

Le taux de croissance des échanges commerciaux mondiaux (graphique 1) s'est établi à respectivement +2,0% et +1,7% aux premier et deuxième trimestres 2013 en glissement annuel³. Pour rappel, en 2012, le taux annuel moyen de croissance des échanges commerciaux était de +1,9%. Vu la faiblesse de ces taux par rapport à ceux qui prévalaient avant la crise (sur la période 2007-2008, ce taux était en moyenne de +5,3%), on constate que le commerce international peine à reprendre son souffle.

C'est dans les pays émergents que ce taux est le plus important. Néanmoins, ils font face à une diminution de la croissance des échanges, notamment au deuxième trimestre de l'année 2013 où ceux-ci ont diminué de 1,5 points de pourcentage⁴ (pp) par rapport au trimestre précédent (en glissement annuel). Ces pays ont de plus en plus de difficultés à exporter vers les pays avancés dont les demandes en importations restent faibles. Ce constat, couplé à d'autres facteurs tel que le ralentissement de la croissance en Chine, principal importateur des matières premières en provenance des autres pays émergents, agissent de manière négative sur le commerce international.

GRAPHIQUE 1 : Production industrielle et commerce dans le monde, 2011–2013



Source : Centraal Planbureau

• Les causes de ces constats

La faiblesse de la croissance des pays avancés, et plus particulièrement de la zone euro, s'inscrit dans un contexte où les freins à la reprise demeurent présents depuis maintenant plusieurs trimestres. Les mesures publiques mises en place pour réduire les déficits n'ont pas eu pour effet d'accroître la production, ce qui diminue les recettes et donc ralentit les processus de désendettement. Les difficultés d'accès au financement dans de nombreux pays pèsent également sur la demande intérieure, ce qui ne tend pas à relancer l'activité économique et pèse à la hausse sur les taux de chômage. Cependant, certains pays s'en sont mieux sorti que d'autres. Les États-Unis, par exemple, ont réussi à maintenir un niveau de chômage relativement faible (8,1%) et un taux de croissance honorable en 2012 (+2,8%).

En ce qui concerne les pays émergents, on observe un ralentissement qui trouve ses causes d'une part dans la situation économique mondiale et la faiblesse de la demande dans la plupart des pays avancés mais également dans le fonctionnement propre à chacun de ces pays. Le Brésil, par exemple, pâtit d'une structure industrielle qui manque de flexibilité et souffre donc d'une offre industrielle limitée et d'une perte de compétitivité. La Chine subit également de plus en plus une perte de compétitivité face à des pays comme l'Indonésie ou encore certains pays du sud de l'Europe qui ont dû accroître fortement leur compétitivité (principalement en réduisant les salaires et en supprimant des emplois) afin de faire face à la crise⁵.

³ Voir glossaire.

⁴ Voir glossaire.

⁵ Sylvain Fontan, «Ralentissement économique des pays émergents», décryptage publié sur «leconomiste.eu» le 19/07/2013

• Perspectives : stagnation en 2013 et reprise lente en 2014

La reprise modérée aux États-Unis, la situation économique qui reste incertaine en zone euro ainsi que la confirmation au cours de ces derniers trimestres du ralentissement économique des pays émergents, ont amené le FMI à revoir une fois de plus à la baisse ses prévisions de croissance pour 2013 à +3,1% en juillet 2013, soit le même taux de croissance que pour 2012 (en avril le FMI tablait encore sur une croissance de +3,3% de l'activité économique mondiale en 2013).

En 2013, le Japon et les États-Unis devraient enregistrer un taux de croissance de leur activité économique positif respectivement de +2,0% et de +1,7%. A contrario, en zone euro, le taux de croissance devrait cette année encore rester à -0,6%,

ce qui témoigne de la durabilité de la fragilité de l'économie de ces pays. Les pays émergents devraient, quant à eux, voir leur croissance stagner cette année, pâtissant d'une demande relativement faible des pays avancés et de faiblesses économiques inhérentes à leurs structures et à leurs politiques socio-économiques. Ainsi, la Chine par exemple, conserverait un taux de croissance de 7,8% en 2013.

En 2014, c'est surtout la reprise des économies avancées, qui est attendue, notamment avec une croissance de +2,7% aux États-Unis et l'avènement d'une croissance enfin positive pour la zone euro, soit +0,9% selon les analystes du FMI. Globalement, au niveau mondial, c'est une croissance de +3,8% de l'activité économique mondiale qui est attendue.

1.2 Zone euro

• Sortie de récession au deuxième trimestre 2013

Après six trimestres consécutifs de taux de croissance négatifs du PIB en glissement trimestriel et un recul total sur l'année 2012 de 0,6%, le PIB de la zone euro a progressé de +0,3% au second trimestre de l'année 2013 en glissement trimestriel. Au premier trimestre, le PIB s'était à nouveau contracté de 0,2%. Malgré ce résultat plutôt encourageant au deuxième trimestre, la zone euro continue d'afficher de moins bonnes performances que celles observées aux États-Unis et au Japon (voir tableau 1).

• Analyse par composante du PIB

Au premier trimestre 2013, ce sont principalement les investissements (avec une variation de -2,2% en glissement trimestriel) et la consommation des ménages (-0,2% en glissement trimestriel) qui ont contribué au ralentissement de l'activité économique en zone euro. La conjoncture toujours morose, les perspectives d'activités plutôt faibles et incertaines ainsi que des conditions de financement qui restent difficiles dans certains pays, le tout couplé à une situation de surcapacité de production, ont pesé négativement sur les investissements des entreprises. Les diverses mesures d'austérité prises dans de nombreux pays de la zone euro, dont substantiellement les hausses généralisées d'impôts, ont, quant à elles, contribué à une nouvelle baisse du pouvoir d'achat des ménages au premier trimestre ce qui a entraîné un recul de leur consommation sur la période.

Au second trimestre, c'est le commerce extérieur qui a principalement contribué à une reprise de la croissance avec des

exportations en hausse de +1,6% en glissement trimestriel. Les dépenses de consommation des ménages ont également soutenu positivement la croissance du PIB avec une hausse de 0,2% en glissement trimestriel au second semestre ainsi que les dépenses publiques qui ont progressé de 0,4% en glissement trimestriel.

• Analyse par branche d'activité

Lorsque l'on regarde l'évolution de la valeur ajoutée totale par branche d'activité en zone euro, on observe au premier trimestre que les branches industrielles ainsi que les services directement liés comme le commerce de gros ou le transport ont à nouveau vu leur activité chuter au premier trimestre 2013 en glissement annuel (dont -2,3% pour l'industrie manufacturière). La construction a également vu son activité chuter de -4,9% en glissement annuel sur la même période. Au niveau des services avancés à la production⁶, hormis les branches de l'information et communication (-1,5%), les autres branches ont globalement vu leur activité se maintenir, voire augmenter.

Au second trimestre, l'activité dans les branches industrielles et de services directement liés est restée en baisse en glissement annuel mais de manière moins importante qu'au trimestre précédent (la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière a reculé de 0,8%). La branche de la construction a, à nouveau, enregistré un recul de sa valeur ajoutée (-4,9%) au second trimestre en glissement annuel. Pour les services avancés, la branche de l'information et communication a également subi une baisse d'activité au second trimestre alors que les autres branches ont amélioré leur situation par rapport au trimestre

⁶ Voir glossaire.

précédent à l'exception notable des activités financières d'assurances qui ont chuté de 0,3%.

• Analyse par pays

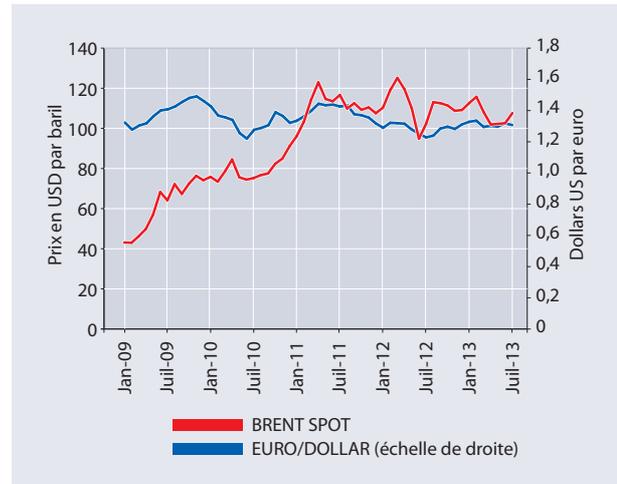
Au premier trimestre 2013, le scénario était assez semblable à celui du dernier trimestre de l'année précédente, à savoir une baisse de l'activité économique dans de nombreux pays de la zone euro avec des diminutions de taux de croissance sensiblement plus importantes dans les pays de la périphérie par rapport aux pays du cœur de la zone euro (dont l'Allemagne, la France ou encore la Belgique). Néanmoins, la majorité des pays de la zone ont réalisé de moins mauvaises performances lors de ce premier trimestre que lors du trimestre précédent. L'Allemagne a par exemple vu son PIB stagner (+0,0%) au premier trimestre 2013 alors qu'elle avait enregistré une baisse de -0,5% au trimestre précédent. Les pays de la périphérie (dont l'Espagne, l'Italie et le Portugal) ont également enregistré des taux de croissance moins catastrophiques que lors du trimestre précédent, bien que toujours négatifs (respectivement -0,4%, -0,6% et -0,4% en glissement trimestriel).

Au second trimestre, l'amélioration dans les pays du cœur de la zone euro a continué. Ainsi l'Allemagne a enregistré une croissance du PIB de +0,7%, la France et la Belgique ont quant à elles enregistré une croissance de respectivement +0,5% et +0,1% au second trimestre en glissement trimestriel. Cette amélioration s'est également manifestée dans les pays de la périphérie bien que, à l'exception notable du Portugal qui a enregistré une croissance du PIB de +1,1% en glissement trimestriel, leurs taux de croissances soient restés négatifs sur la période (-0,1% en Espagne et -0,2% en Italie en glissement trimestriel).

• Taux de change et inflation

Le taux de change euro/dollar a globalement stagné depuis le début de l'année et a atteint 1,31 dollars en juillet 2013 (graphique 2). L'inflation s'est établie en moyenne à 1,9% au premier trimestre et à 1,4% au second alors que sur l'année 2012, elle a été de 2,5% en moyenne. Cette tendance à la baisse fait suite à la baisse du prix des matières premières et en particulier du baril de Brent qui est passé de 113 dollars le baril en janvier à 103 dollars en juin 2013. À noter qu'en juillet, un léger soubresaut du prix, passant à 108 dollars le baril a été observé suite notamment à la recrudescence des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et plus particulièrement en Syrie.

GRAPHIQUE 2 : Cours du pétrole et taux de change euro/dollar



Source: U.S. Department of Energy, Energy Information Administration, BCE

• Un chômage toujours en hausse

Certains signaux indiquent les prémices d'une reprise en zone euro mais qui ne s'est pas encore manifestée dans les données relatives au chômage. En effet, après s'être établi à 11,4% en moyenne en 2012, le taux de chômage en zone euro a augmenté à nouveau avec respectivement des taux moyens de 12,0% et 12,1% au premier et second trimestre de l'année 2013. Il existe néanmoins une grande disparité entre les différents pays de la zone euro. Alors que l'Allemagne et les Pays-Bas enregistrent des taux de chômage au second trimestre 2013 de respectivement 5,4% et 6,6%, des pays comme la Grèce ou encore l'Espagne affichent, quant à elles, respectivement des taux de 27,3% et 26,4% sur la même période. Au niveau de la dynamique, le taux de chômage a progressé de 0,7 point de pourcentage en Grèce entre le premier et le deuxième trimestre 2013 alors qu'il a stagné en Espagne et même reculé de 0,6 point de pourcentage au Portugal. On constate donc que la dynamique est différente au sein même des pays de la périphérie.

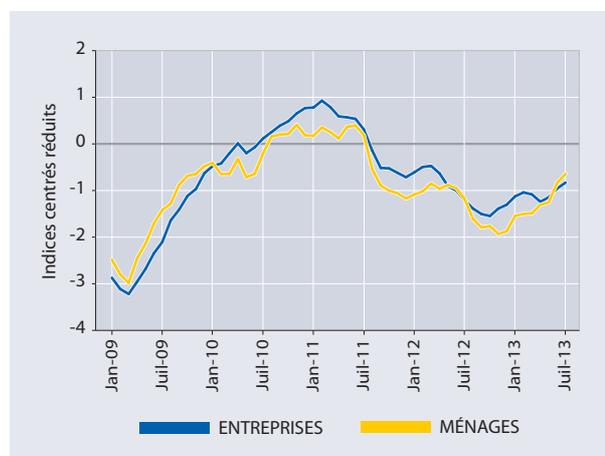
• La confiance semble revenir peu à peu

L'indicateur de confiance des ménages n'a cessé de progresser depuis la fin de l'année 2012 (graphique 3), ce qui s'est d'ailleurs traduit par une reprise de la consommation des ménages au second trimestre 2013. L'indicateur de confiance des entreprises a, quant à lui, connu une phase descendante durant les premiers mois de l'année jusqu'à connaître un retournement en avril 2013 et une hausse continue depuis lors. Ceci est en adéquation avec la baisse de l'activité économique au premier trimestre de l'année (voir « Analyse par branche d'activité »). Néanmoins, les valeurs de ces indicateurs sont restées en deçà de leur moyenne de long terme.

• Une année 2013 semblable à 2012 et une reprise légère en 2014

Les résultats encourageants au second trimestre avec la sortie de récession après six trimestres consécutifs de croissance négative, ainsi que l'évolution à la hausse des indicateurs de confiance, semblent confirmer un arrêt de la détérioration continue de la situation économique en zone euro depuis 2011. On peut donc espérer de meilleurs résultats dans les trimestres à venir que ce que la zone euro a connu ces dernières années. Mais au vu de la situation économique de départ, des différentes mesures simultanées de réduction de déficits dans de nombreux pays, mais également des difficultés d'accès au crédit dans certains pays, le retour de la croissance économique s'annonce très progressif. Ainsi, les dernières estimations de juillet 2013 de la Commission Européenne tablent sur une croissance de -0,6% en 2013 en zone euro, soit un niveau semblable à celle de l'année précédente (voir tableau 1). En 2014, la Commission Européenne prévoit une reprise modérée en zone euro, avec une croissance de +0,9%.

GRAPHIQUE 3 : Enquête sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, zone euro, 2009–2013 (solde de réponses, centré réduit)



Source: Eurostat – calculs IBSA

1.3 Belgique

TABLEAU 2 : Chiffres-clés pour la Belgique

	2012		2013			2014
	IV	Total	I	II	Total (p)	Total (p)
Taux de croissance du PIB en volume ⁽¹⁾ ⁽²⁾ (%)	-0,1	-0,3	0,0	0,2	0,1	1,1
Taux de croissance des composantes du PIB en volume ⁽¹⁾ ⁽²⁾ (%)						
Dépenses de consommation finale des particuliers	-0,1	-0,3	0,3	0,2	0,4	0,8
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,2	0,4	0,0	0,1	0,3	1,0
Formation brute de capital	-1,1	-0,6	-1,6	-0,3	-2,3	0,6
Exportation de biens et services	-1,1	0,7	-0,9	1,4	0,2	3,6
Importation de biens et services	-1,4	0,5	-1,0	1,2	-0,1	3,4
Marché du travail ⁽²⁾						
Emploi intérieur (en milliers)	4 553,1	4 553,1	4 541,5	4 540,4	4 545,4	4 564,1
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat) (%)	8,0	7,6	8,4	8,7	8,6	8,9
Prix à la consommation ⁽²⁾ ⁽³⁾ (%)	2,3	2,6	1,4	1,2	1,2	1,3

⁽¹⁾ Par rapport au trimestre précédent pour les chiffres trimestriels

⁽²⁾ Les chiffres annuels pour 2012 sont issus des données de la BNB. Les chiffres annuels estimés sont quant à eux issus du Budget économique du Bureau fédéral du Plan de septembre 2013. Les chiffres trimestriels sont tous issus des données de la BNB.

⁽³⁾ Variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

(p) estimations

Sources : BNB, BfP, DGSIE

• Activité économique

L'activité économique en Belgique a stagné au premier trimestre de l'année 2013 (+0,0% en glissement trimestriel) et s'est ensuite raffermie au second trimestre (+0,2% en glissement trimestriel) après avoir connu une contraction de -0,1% du PIB au dernier

trimestre de l'année précédente (tableau 2). Sans minimiser le résultat plutôt encourageant du second trimestre, la Belgique se trouve depuis maintenant plus de deux ans, dans une situation de stagnation du PIB en volume. En effet, la moyenne des taux de croissance sur l'ensemble des neuf derniers trimestres est nulle (en glissement trimestriel). À titre de comparaison, sur la période

2006-mi-2008, on était en moyenne aux alentours de +0,6%⁷ de croissance.

Au premier trimestre, la Belgique a enregistré un taux de croissance du PIB plus important qu'aux Pays-Bas (-0,4% en glissement trimestriel), qu'en France (-0,2% en glissement trimestriel) et semblable à celui de l'Allemagne. Cependant, au second trimestre, l'intensité de la reprise semble s'être manifestée avec plus de vigueur dans ces deux derniers pays avec des taux de croissance en glissement trimestriel de +0,7% en Allemagne et +0,5% en France. C'est le renforcement accru de la demande intérieure dans ces deux pays, plus précisément une accélération des dépenses de consommation des ménages, qui est à l'origine de ce constat.

• Analyse par composante du PIB

À l'analyse du tableau 2 qui décompose le PIB selon l'approche dépenses, on constate que c'est le renforcement de la consommation des ménages qui est à l'origine du maintien du PIB au premier trimestre 2013 avec une croissance de +0,3% en glissement trimestriel. Les investissements ont, quant à eux, chuté de 1,6% au cours de la même période. Au niveau de la demande extérieure, les exportations (-0,9%) et les importations (-1,0%) ont également baissé mais ont cependant contribué de manière positive à la croissance du PIB grâce à un solde net des exportations de 0,1 pp. La situation du commerce extérieur de la Belgique s'inscrit dans le contexte de commerce international peu dynamique et pâtit d'une demande extérieure⁸ grevée par la situation économique morose au premier trimestre.

Au second trimestre, c'est la demande extérieure qui a soutenu l'activité, avec une croissance appréciable des exportations (+1,4% en glissement trimestriel) et des importations (+1,2%), se traduisant en une contribution de 0,2 pp des exportations nettes sur la période. Cette situation est en lien avec la reprise de dynamisme des principaux partenaires commerciaux de la Belgique. La demande intérieure hors stock n'a, quant à elle, pas soutenu l'activité bien que la consommation des ménages ait progressé de 0,2%. Les investissements ont en effet à nouveau reculé au second trimestre mais de manière moins importante qu'au trimestre précédent (-0,3% en glissement trimestriel).

• Analyse sectorielle

Lorsque l'on analyse l'origine du PIB à partir de la valeur ajoutée par branche d'activité, on observe qu'au premier trimestre 2013, l'industrie et les services directement liés (comme le commerce de gros ou les transports) ont connu un recul de leur activité important (pour l'industrie, il s'agit de -3,3% en glissement annuel soit la baisse la plus importante depuis le quatrième trimestre 2009).

Cette situation s'explique en partie par la conjoncture internationale morose et en particulier par la faiblesse de la demande extérieure adressée à la Belgique par ses principaux partenaires commerciaux industriels⁹ que sont notamment l'Allemagne et la France. La branche de la construction a également vu son activité reculer de 2,0% en glissement annuel, principalement à cause de la rigueur et la longueur de l'hiver. Les services avancés à la production se sont, quant à eux, relativement mieux portés à l'exception des activités spécialisées, scientifiques et techniques, administratives et de soutien dont l'activité a reculé de 1,0% au premier trimestre, soit comme l'industrie, la plus grosse baisse depuis le dernier trimestre 2009. La branche de la santé humaine et de l'action sociale¹⁰ a quant à elle connu une augmentation de son activité de 2,0% en glissement annuel sur la période.

Au deuxième trimestre 2013, les branches industrielles ont fait face à une nouvelle baisse de leur activité par rapport au même trimestre de l'année précédente mais moins importante qu'au trimestre précédent (-1,3%). D'une manière assez logique, les services directement liés ont également vu leur situation s'améliorer au second trimestre. De manière générale, les services avancés ont à nouveau progressé au second trimestre mis à part la branche des activités spécialisées, scientifiques et techniques, qui, comme au premier trimestre ont subi une baisse de leur activité de 0,3%, soit tout de même moins qu'au premier trimestre.

• Inflation en baisse

Après s'être élevée à 2,6% en moyenne annuelle en 2012, l'inflation a été respectivement de 1,4% et 1,2% en moyenne au premier et deuxième trimestre 2013. Cette tendance à la baisse s'explique principalement par la diminution des prix énergétiques (-2,8% en moyenne par rapport au premier trimestre 2013 et -5,4% en glissement annuel). En revanche, l'inflation pour le groupe des produits alimentaires non transformés s'est largement accélérée au deuxième trimestre 2013 pour finalement s'établir à 6,8% (4,7% au premier trimestre).

• Contraction de l'emploi

L'emploi est en recul en Belgique depuis le début de l'année 2012. L'ampleur de la chute (0,5%) est en outre fort proche de celle qu'il a affichée au plus profond de la crise économique et financière, sur la majeure partie de l'année 2009 (-0,6%). La baisse s'étale par contre cette fois sur une période beaucoup plus longue et était encore conséquente en ce début d'année 2013. Le recul de l'emploi a été particulièrement important au cours du premier trimestre 2013 (-0,25% en glissement trimestriel) mais il a par contre été beaucoup plus léger au second trimestre de l'année (-0,02%).

⁷ Soit le taux de croissance trimestriel moyen pour la zone euro sur la même période.

⁸ Adressée à la Belgique par ses principaux partenaires commerciaux que sont l'Allemagne, la France et les Pays-Bas.

⁹ L'industrie belge exporte essentiellement des biens intermédiaires qui entrent dans les chaînes de production allemandes et françaises.

¹⁰ Cette branche d'activité de services est considérée comme faisant partie des services à la personne.

Toutes les branches d'activité ont été touchées par des pertes nettes d'emplois au cours de ce premier semestre. Ces dernières ont été, comme c'est le cas depuis le déclenchement de la crise, particulièrement importantes dans la branche industrielle, plus sensible aux fluctuations conjoncturelles. On y retrouve plus de 40% des pertes nettes d'emplois. Fait remarquable, la branche des services n'a cette fois-ci pas été épargnée. Un tiers des pertes nettes d'emplois se sont en effet produites dans cette branche. Ce sont plus particulièrement les secteurs du commerce, du transport et de l'horeca, ainsi que de l'administration publique, de la défense et de l'enseignement et celui des activités financières et d'assurance, tous des secteurs prépondérants à Bruxelles, qui ont été touchés. Les créations nettes d'emplois dans la branche de la santé humaine et de l'action sociale n'ont cette fois pas été suffisantes pour compenser les pertes d'emploi dans les branches précitées.

Au total, le Bureau fédéral du Plan prévoit une baisse de 7 700 emplois en moyenne annuelle sur l'année 2013 dans un contexte de croissance de l'activité économique proche de zéro. Suite à la reprise graduelle mais modérée de l'activité économique en 2014, près de 18 700 emplois seraient créés en moyenne sur cette année (tableau 2).

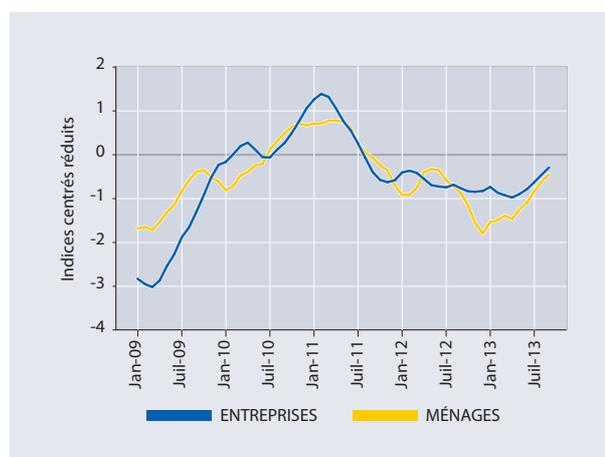
Compte tenu de l'augmentation de la population active et du recul de l'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi sera caractérisé par une nouvelle hausse en 2013 qui se poursuivra mais dans une moindre ampleur en 2014 (respectivement +4,6% et +3,9%). Le taux de chômage au sens du BIT¹¹ passerait de 7,6% en 2012 à 8,9% en 2014 (tableau 2), niveau que la Belgique n'avait plus connu depuis les années 1990.

• Confiance des entreprises et des ménages

L'indicateur de confiance des entreprises s'est détérioré jusqu'en avril 2013, notamment à cause du contexte tendu entourant le plan de sauvetage à Chypre. Il est ensuite reparti à la hausse jusqu'en août (graphique 4). Cette observation est en adéquation avec les résultats des différentes branches au niveau de la valeur ajoutée (notamment dans l'industrie) ainsi qu'avec la baisse des investissements fortement marquée au premier trimestre. À l'exception de la construction qui a vu sa courbe remonter entre mars et avril, toutes les courbes ont eu une allure globalement descendante depuis le début de l'année et ce, jusqu'en avril (et même jusqu'en mai pour le commerce). Elles ont toutes, à l'exception à nouveau de la construction, remonté sans discontinuer par la suite jusqu'en août avec une remontée notable de celle de l'industrie, laissant prévoir de bons résultats au niveau de l'activité économique de la branche d'activité au troisième trimestre de l'année et continuant ainsi la progression entreprise au second trimestre.

La confiance des ménages s'est, quant à elle, renforcée de manière générale sur l'ensemble de la première partie de l'année à part une légère chute en avril. Cette remontée globale s'est traduite par une consommation des ménages en croissance au cours des deux premiers trimestres 2013.

GRAPHIQUE 4: **Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, Belgique, 2009–2013 (solde de réponses, centré réduit)**



Source: BNB – calculs IBSA

Les courbes des deux indicateurs sont néanmoins situées sous leur moyenne de long terme.

• Perspectives économiques

Le Bureau fédéral du Plan table sur une croissance faible de +0,1% sur l'ensemble de l'année 2013 dans ses Perspectives économiques de septembre 2013. La demande intérieure restera limitée à cause notamment d'une baisse des investissements des entreprises (-1,1% en 2013) liée, entre autres, aux surcapacités dans l'industrie actuellement observées qui limitent les besoins en investissements d'expansion. En outre, la confiance des entrepreneurs est à peine plus élevée qu'au début de 2012 en dépit d'une légère amélioration depuis avril 2013.

Néanmoins la consommation des ménages devrait rester positive mais assez faible en 2013 (+0,4% alors qu'en moyenne elle a été de +1,5% entre 2000 et 2008). La demande extérieure devrait soutenir également la croissance du PIB avec des exportations nettes en hausse de 0,3%.

En 2014, la croissance devrait être plus soutenue grâce à une reprise des investissements des entreprises (+1,8%) suites à des perspectives économiques plus favorables, à un renforcement de la consommation des ménages (+0,8%) et à une dynamique plus importante du commerce extérieur (+3,6% des exportations et +3,4% des importations).

¹¹ Voir glossaire.

2. Conjoncture à Bruxelles

2.1 Activité économique

• Analyse de la conjoncture récente

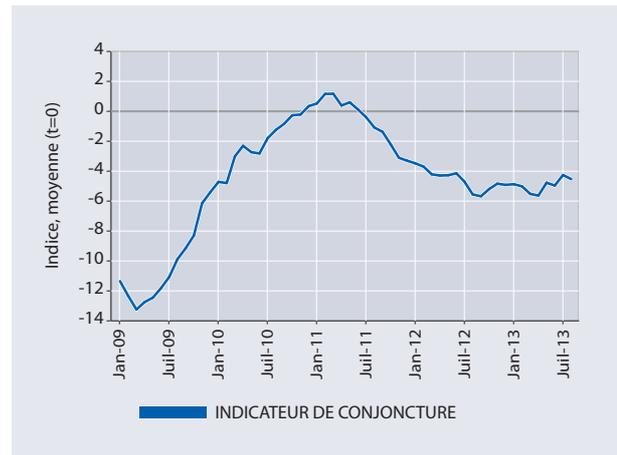
L'indicateur synthétique de conjoncture de la Région (graphique 5) a baissé de manière continue en première partie d'année 2013 et ce, jusqu'en avril où il a atteint une valeur pratiquement similaire à celle de septembre 2012, soit la plus mauvaise depuis la crise de 2009. L'indicateur est ensuite remonté légèrement en dents de scie jusqu'en août où il affiche une valeur plus importante¹² qu'au début de l'année mais est néanmoins resté à un niveau qui n'excède pas celui du début de l'année 2012 et qui le place donc bien loin de la moyenne de long terme. L'indicateur de retournement (graphique 6) est en accord avec cette interprétation et indique que durant la première partie de l'année, l'activité économique se situait en régime neutre et qu'ensuite, elle est repassée en régime positif. Malgré la baisse de l'indicateur synthétique de conjoncture, on ne peut ainsi pas parler de retournement significatif de la conjoncture à Bruxelles au début de l'année, mais plutôt d'un passage à vide.

L'évolution de la conjoncture à Bruxelles s'inscrit ainsi dans le contexte conjoncturel belge et international avec globalement une première partie d'année 2013 morose, voire mauvaise, suivie d'une amélioration qui semble se profiler pour les mois suivants.

Contrairement au Baromètre d'avril 2013, où l'analyse des données relatives aux chiffres d'affaires dans différentes branches d'activité a montré que les activités de services avancés à la production¹³ avaient été relativement épargnées au cours des derniers mois de l'année 2012, la situation révélée par ces mêmes sources pour les cinq premiers mois de l'année 2013 se caractérise par une conjoncture négative dans toutes les branches d'activité avec cependant des niveaux d'intensité différents. Il semble dès lors que les mauvaises performances des branches d'activités industrielles et des services directement liés¹⁴ se soient étendues aux activités de services avancés à la production au cours de ces cinq premiers mois. Néanmoins, les signes donnés par l'indicateur synthétique ainsi que par les enquêtes auprès des entreprises¹⁵ suggèrent une reprise au cours des mois suivants, au-delà de l'horizon des données relatives au chiffre d'affaires.

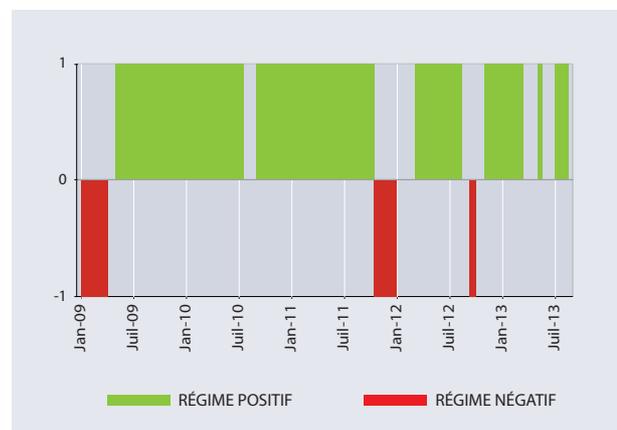
En ce qui concerne les activités moins directement liées au contexte conjoncturel bruxellois comme la construction ou les services à la personne (en particulier le commerce de

GRAPHIQUE 5 : Indicateur synthétique conjoncturel (sur base de données centrées et réduites)



Source : BNB – calculs IBSA

GRAPHIQUE 6 : Indicateur de retournement conjoncturel



Source : IBSA

détail), celles-ci ont évolué certes de manière assez négative depuis le début de l'année mais avec une ampleur bien moins importante que les autres branches d'activités. Pour

¹² La dernière donnée disponible au moment de la rédaction du présent Baromètre est août 2013.

¹³ Voir glossaire.

¹⁴ Il s'agit des services en aval et au même niveau de la production et plus particulièrement la branche du transport et l'entreposage ainsi que celle du commerce de gros.

¹⁵ Voir glossaire.

la construction, la rudesse et la durée de l'hiver explique en majeure partie les moins bons résultats de ce début d'année. Alors que pour le commerce de détail, qui est généralement moins affecté par le contexte conjoncturel, c'est du côté de la hausse du chômage et de la contraction de l'emploi au premier trimestre 2013 qu'il faut chercher les causes des moins bonnes performances.

• Analyse par branche d'activité

Dans le contexte présent d'une stagnation globale de l'activité économique depuis le milieu de l'année 2011, l'interprétation des outils standards utilisés pour analyser la conjoncture doit être circonspecte. En effet, ceux-ci se réfèrent à la tendance de long terme de la croissance économique pour déduire des variations par rapport à celle-ci et définissant de la sorte le cycle conjoncturel. Or ces deux dernières années, la croissance moyenne a été proche de zéro, loin de la croissance tendancielle plus proche de 2% par an. Ceci tend à accentuer pour la période qui nous intéresse les épisodes de baisse de conjoncture dans les graphiques usuels. Si les indications qualitatives quant à l'état conjoncturel de l'activité économique bruxelloise demeurent fiables, l'ampleur des variations ne doit pas être interprétée directement. Les commentaires associés permettent au lecteur de mieux apprécier la mesure relative de ces mouvements et leur signification pour l'évolution de la conjoncture économique. Le retour à une trajectoire de croissance plus marquée permettra à terme de corriger les évolutions tendanciennes sur cette période.

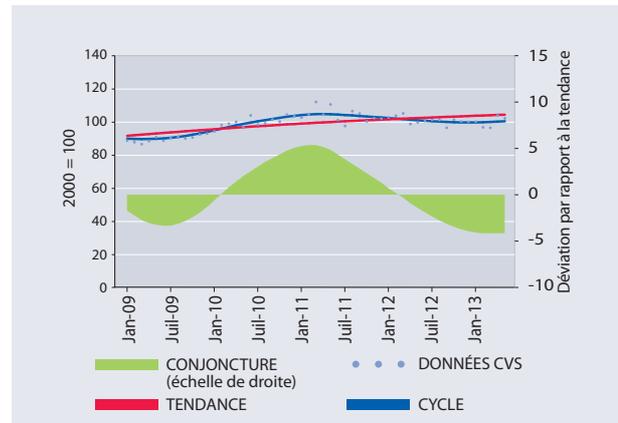
– Production industrielle et services directement liés

Industrie

L'évolution conjoncturelle de la production industrielle nationale (graphique 7) et de l'activité industrielle à Bruxelles (graphique 8) a été négative durant les premiers mois de l'année 2013. On remarque cependant qu'au niveau de la production nationale, de meilleurs résultats sont apparus au mois d'avril et mai laissant envisager une amélioration du chiffre d'affaires dans la branche à court terme. Cette interprétation est en phase avec l'amélioration de la valeur ajoutée en volume de l'industrie au niveau belge au cours du deuxième trimestre 2013.

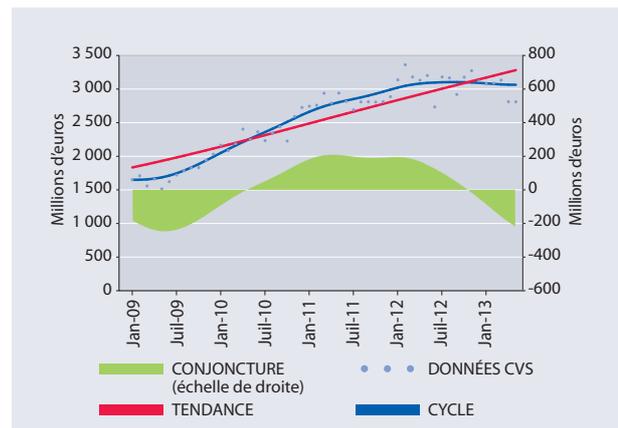
La baisse générale relative à la production nationale cache deux dynamiques distinctes en fonction du type de biens produits. En effet, la production de biens intermédiaires et de biens d'équipement a fait face à une croissance négative au cours du premier trimestre de l'année et semble, en moyenne évoluer négativement au second trimestre pour lequel il manque le chiffre de juin 2013 au moment de la rédaction du présent Baromètre. La production de ces biens a subi le ralentissement des échanges internatio-

GRAPHIQUE 7 : Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, Industrie (2000=100)



Source : DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 8 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE – calculs IBSA

naux, en particulier de la demande extérieure adressée à la Belgique par ses partenaires commerciaux principaux que sont l'Allemagne, la France et les Pays-Bas (voir tableau 1). Par contre, l'indice de production des biens de consommation, moins sensible aux variations conjoncturelles, semble quant à lui s'être fortement redressé en moyenne au second trimestre 2013 en glissement trimestriel, tirant vers le haut la production sur les deux derniers mois analysés.

Au niveau bruxellois, le chiffre d'affaires a reculé en glissement trimestriel au premier trimestre 2013 dans les branches de production de biens intermédiaires telles que l'industrie chimique et pharmaceutique. Les branches productrices de bien d'équipements ont, quant à elles, globalement bien évolué au premier trimestre, en particulier l'industrie automobile qui se porte bien du fait du rythme

de production soutenu de l'usine de Forest. La production de biens de consommation s'est également bien comportée au premier trimestre 2013 par rapport au précédent.

Après un mauvais premier trimestre principalement imputable à une chute du chiffre d'affaires dans la production de biens intermédiaires, des signes de reprise de l'activité manufacturière apparaissent au niveau national. Les perspectives plus favorables, quoique fragiles, concernant la demande extérieure adressée à la Belgique peuvent laisser à penser que la situation de l'industrie à Bruxelles devrait progressivement s'améliorer, bien que très modestement, dans les mois à venir. Ce n'est qu'en 2014, avec des perspectives de croissance plus élevées au niveau national et international que cette branche d'activité devrait retrouver un rythme de croissance plus important.

Construction

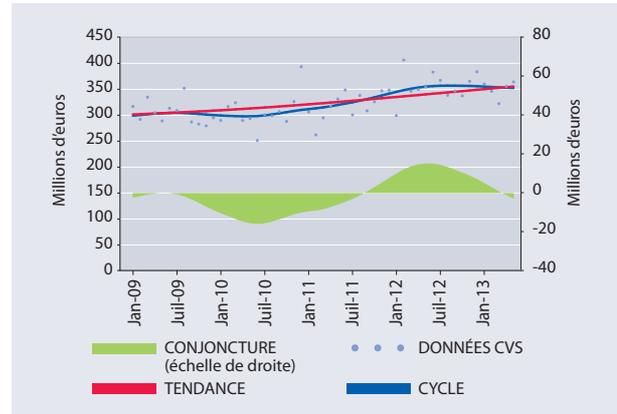
Un fléchissement de l'activité dans la branche de la construction (graphique 9) s'est produit durant le premier trimestre 2013 principalement à cause des conditions climatiques rudes qui ont accompagné l'hiver dernier. Néanmoins, en avril et en mai de cette année, on remarque une certaine reprise de l'activité, comme le suggèrent les données corrigées des variations saisonnières qui sont toutes deux au-delà de la tendance de long terme.

La lecture des résultats d'enquêtes relatifs à l'évaluation des carnets d'ordres (graphique 10) issus des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises, indique que le volume d'activité prévu n'a cessé de diminuer à Bruxelles au premier trimestre, conformément aux résultats commentés concernant le chiffre d'affaires dans la branche. Il est ensuite remonté au second trimestre mais semble être reparti à la baisse en juillet et en août. L'indicateur d'évaluation des carnets d'ordres dans la construction à Bruxelles est néanmoins resté au-dessus de l'indicateur national, laissant présager un meilleur maintien de la branche au cours des prochains mois dans la Capitale.

Transport et entreposage

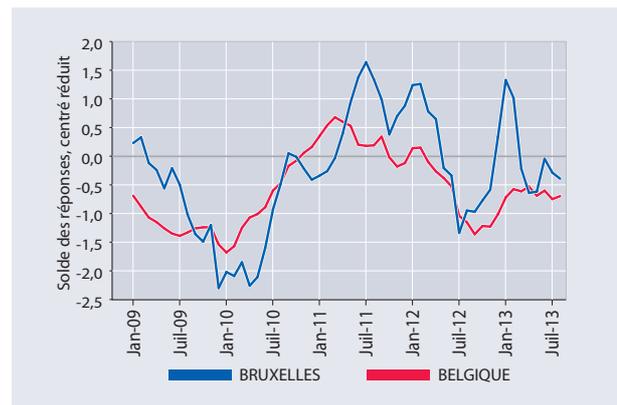
Cette branche, dont l'évolution est fortement liée aux activités de production a également connu un mauvais premier trimestre, conformément aux résultats dans l'industrie à l'échelle internationale, nationale et régionale. Néanmoins, des signes d'amélioration ont tendance à faire surface avec des résultats plus encourageants lors des deux derniers mois d'analyse du chiffre d'affaires qui remontent au niveau de leur tendance de long terme (graphique 11). Il semble donc se confirmer que la demande extérieure, très faible au premier trimestre, s'est progressivement renforcée au cours du second trimestre et laisse donc présager des perspectives plus encourageantes dans cette branche d'activité.

GRAPHIQUE 9 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Construction, RBC (millions d'euros)



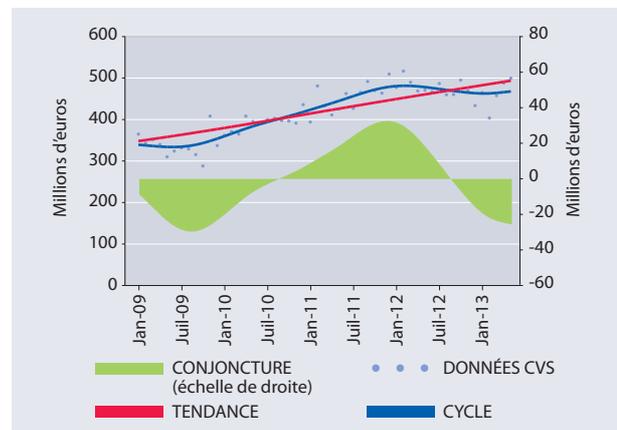
Source : DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 10 : Évaluation des carnets d'ordres dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source : BNB – calculs IBSA

GRAPHIQUE 11 : Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Transports et Entreposage, RBC (millions d'euros)



Source : DGSIE – calculs IBSA

Commerce de gros

La branche du commerce de gros (graphique 12) a enregistré des résultats globalement décroissants jusqu'en mai 2013, soit l'entièreté de la période disponible analysée pour le chiffre d'affaires. Ceci résulte, comme pour les autres branches d'activité de production et de services directement liés (mais dans une moindre mesure pour la construction), en une situation de conjoncture négative au premier trimestre pour le commerce de gros. Le dernier point (mai) corrigé des variations saisonnières indique cependant qu'il y a eu une rupture dans la pente continuellement descendante depuis octobre 2012 et laisse envisager une amélioration pour la suite de l'année, à l'instar des autres branches commentées précédemment.

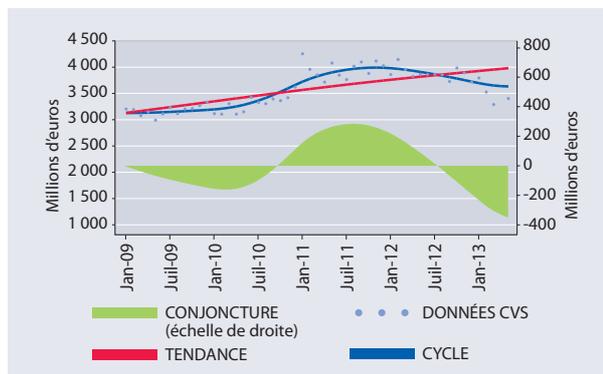
L'allure de la courbe des perspectives de la demande dans le commerce (graphique 13) corrobore la chute observée durant les premiers mois de l'année au niveau du chiffre d'affaires. Elle repart cependant ensuite à la hausse jusqu'en août 2013, ce qui vient appuyer le sentiment de redressement progressif de l'activité durant la deuxième partie de l'année. Il est à noter que malgré l'évolution positive de cette courbe depuis le mois de mai, son niveau reste cependant inférieur à celui de la Belgique.

– Services avancés à la production

De par leur caractéristiques moins directement dépendantes de la production industrielle, ces branches d'activité de services sont relativement moins sensibles au cycle conjoncturel et réagissent généralement avec un certain retard. Cependant, en cas d'épisode conjoncturel fortement négatif, comme la crise de 2009 ou en cas de contexte conjoncturel morose très étendu dans le temps, comme c'est le cas depuis 2011, les effets négatifs de l'environnement conjoncturel percolent également de manière significative dans ces branches d'activités. C'est à cette dernière situation que nous sommes actuellement confronté.

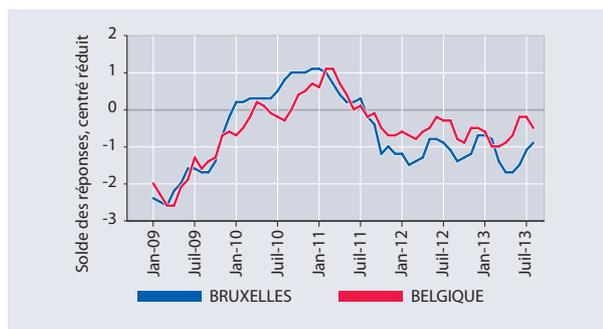
Les signes de début de reprise au second trimestre 2013 au niveau national et international ont tout intérêt à se concrétiser si l'on ne souhaite pas continuer à voir se dégrader la situation dans les branches de services avancés à Bruxelles (47% en 2011 contre 30% en Flandre et 27% en Wallonie) est liée à la spécialisation administrative et politique de premier plan de la Capitale. La conjoncture régionale est donc plus nettement marquée par des évolutions dans cette branche.

GRAPHIQUE 12: Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de gros, RBC (millions d'euros)



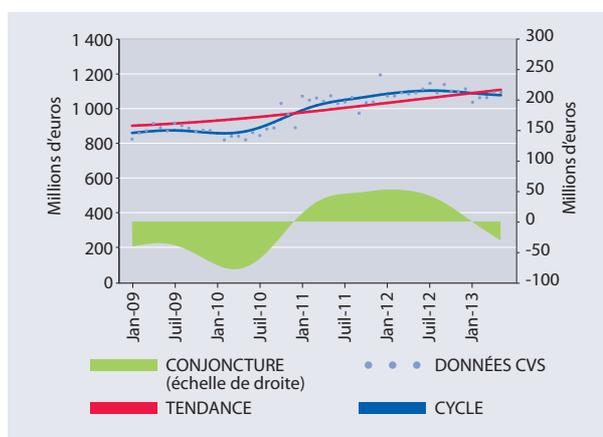
Source: DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 13: Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source: BNB – calculs IBSA

GRAPHIQUE 14: Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Information et Communication, RBC (millions d'euros)



Source: DGSIE – calculs IBSA

Information et communication

Conformément à ce qui avait été prévu dans le Baromètre d'avril 2013, la dégradation de la conjoncture supra régionale au premier trimestre a entraîné une baisse de l'activité économique pour cette branche (graphique 14) qui est passée dans une phase de conjoncture négative au cours des cinq premiers mois de l'année mais avec une intensité modérée. Les deux dernières données corrigées des valeurs saisonnières pour le chiffre d'affaires sont revenues à un niveau proche de la tendance de long terme. Néanmoins, cette évolution traduit que le climat conjoncturel morose qui s'est installé depuis 2011 à Bruxelles (ainsi qu'en Belgique et en zone euro de manière générale), a continué de produire des effets négatifs sur les activités de services avancés à tel point qu'en mai 2013, la branche se trouvait dans une phase de conjoncture négative. Toutefois, les activités liées aux TIC réagissent en général rapidement en cas de reprise, ainsi si le léger surcroît d'activité noté cet été venait à se confirmer, la branche pourrait rapidement de nouveau évoluer en territoire positif à la fin de l'année.

Autres services non-financiers aux entreprises

Cette branche regroupe les activités de services spécialisées, scientifiques et techniques et de services administratifs et de soutien. De part le statut de centre administratif et politique de la Région bruxelloise, il est normal que cette branche soit, en termes de part dans la valeur ajoutée, une des plus importantes de la Région de Bruxelles-Capitale (14% en 2011).

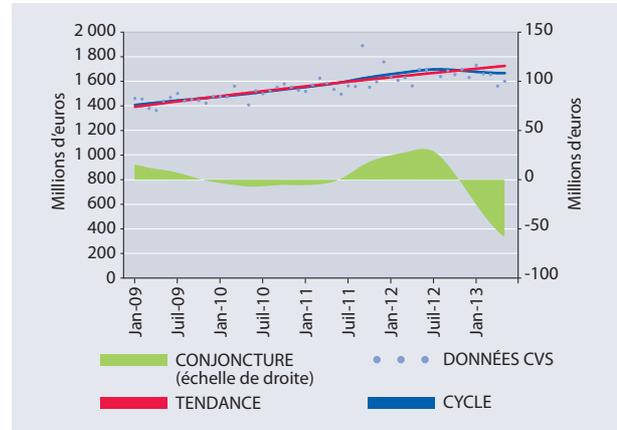
Cette branche d'activité est de manière générale assez peu cyclique avec des valeurs de chiffre d'affaires observées qui fluctuent à l'entour de leur tendance de long terme, sauf lors de phases de crise ou lors de phase de morosité conjoncturelle prolongée. Tout comme pour les activités liées à l'information et la communication, le contexte conjoncturel morose depuis 2011 a fait s'écarter le cycle conjoncturel de sa tendance (graphique 15), ou en d'autres termes, a entraînés de mauvais résultats au niveau du chiffre d'affaires dans cette branche d'activité sur les cinq premiers mois de l'année 2013.

La lecture des données relatives aux perspectives d'activité dans les services issues des enquêtes auprès des entreprises (graphique 16) n'encouragent pas à prévoir une reprise immédiate de l'activité dans cette branche des services. On doit plutôt s'attendre à une stagnation de ces activités dans les mois à venir, le retour à la croissance ne se faisant qu'après une reprise confirmée des activités de production.

Services financiers

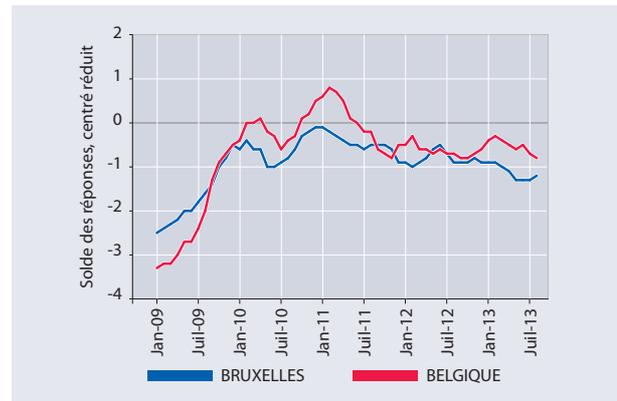
La situation de Bruxelles est bien spécifique au sein du Royaume en ce qui concerne les services financiers. Non seulement la concentration de ce type d'activités y est plus grande, mais elle est également de nature différente. En

GRAPHIQUE 15: Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Activités spécialisées, scientifiques et techniques et de Services administratifs et de soutien, RBC (millions d'euros)



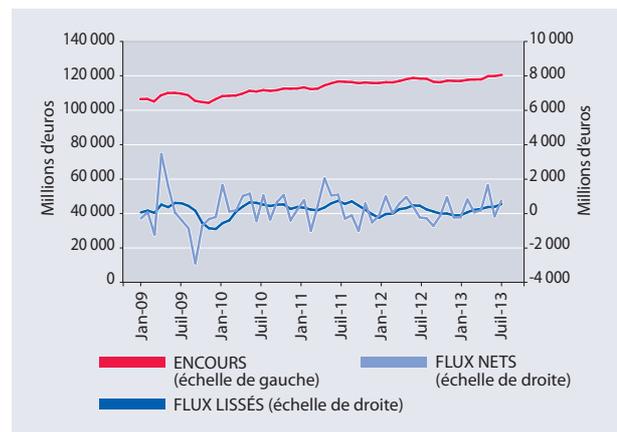
Source: DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 16: Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



Source: BNB – calculs IBSA

GRAPHIQUE 17: Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)



Source: BNB – calculs IBSA

effet, la présence de sièges centraux ou régionaux de grands établissements amène des activités de banque de gros et d'investissement dont les caractéristiques sont éloignées de l'activité commerciale et de détail prévalant sur le reste du territoire national.

Cette branche est plus difficile à appréhender de façon quantitative, ces services n'étant globalement pas soumis à la TVA. Les activités de cette branche ne sont pas non plus couvertes par les enquêtes de conjoncture de la BNB. Nous avons donc recours à des indicateurs alternatifs permettant d'évaluer la marge d'intermédiation, un des principaux déterminants de la valeur ajoutée pour cette branche. Cette marge varie en fonction du volume des encours de crédits¹⁶ (graphique 17) et du différentiel de taux entre prêt à moyen ou long terme (ici représenté par le taux sur les emprunts d'État à 10 ans) et le financement interbancaire à court terme (Euribor à 3 mois) (graphique 18). Le niveau des taux d'intérêts obligataires est également un indicateur important pour juger de l'environnement opérationnel des compagnies d'assurance (en particulier d'assurance-vie).

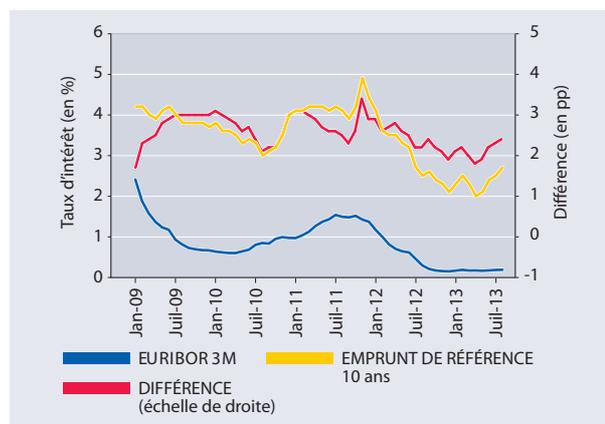
Au cours du premier semestre de l'année 2013, les taux d'intérêts auxquels se financent la Belgique et ses principaux partenaires commerciaux en Europe sont légèrement remontés. Sur la même période, les taux de refinancement des banques sont restés bas et stables, permettant une légère amélioration de la marge d'intermédiation bancaire (graphique 18).

En regard de cette situation obligatoire, on constate également une stabilité globale des encours de crédits aux sociétés non-financières et des flux nets légèrement positifs sur les six premiers mois de l'année (graphique 17). En d'autres termes, la tendance ne semble pas être à l'augmentation du crédit. La faiblesse de la demande de crédit de la part des sociétés non-financières, dans un contexte de faible investissement, explique en partie ce constat. D'autre part, les conditions d'octroi telles que perçues par les entreprises se sont durcies, et une prolongation de cette tendance est anticipée par ces entreprises, confortant cette situation de stagnation.

– Services aux personnes

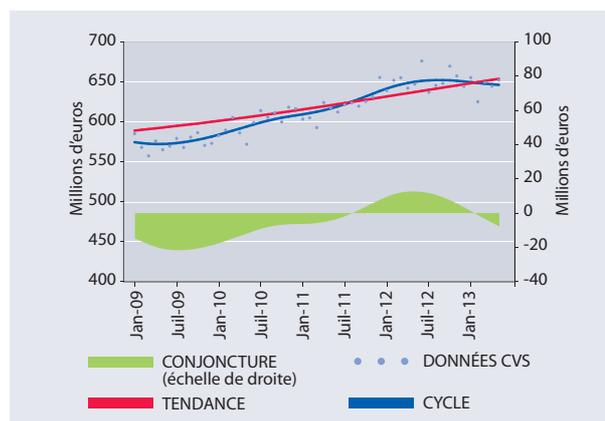
Les activités de services qui sont visées ici sont globalement peu sensibles au cycle conjoncturel, tout comme les services aux entreprises avancés à la production. Les raisons sont néanmoins différentes. Dans ce cas, l'activité dépend principalement du comportement de consommation des ménages et non de celui des entreprises. Les ménages ayant tendance à lisser leurs comportements de consommation, les évolutions conjoncturelles de ces activités sont nettement moins marquées.

GRAPHIQUE 18: Taux d'intérêt de référence pour la marge d'intermédiation bancaire



Source: BNB – calculs IBSA

GRAPHIQUE 19: Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de détail, RBC (millions d'euros)



Source: DGSIE – calculs IBSA

Commerce de détail

La branche du commerce de détail est traditionnellement moins affectée globalement par les fluctuations conjoncturelles. Cependant, une chute importante du chiffre d'affaires en février 2013 (graphique 19) de la branche suivi par trois mois où celui-ci se situait non loin de sa tendance de long terme, a conduit le commerce de détail dans une phase de conjoncture faiblement négative de février à mai 2013.

Les résultats d'enquêtes auprès des ménages¹⁷ bruxellois et belges portant sur les prévisions d'achats importants (meubles, télévision, machine à laver, ordinateur, etc.) corroborent parfaitement le creux qui s'est produit au niveau du chiffre d'affaire de la branche en février (graphique 20).

¹⁶ Voir glossaire.

¹⁷ Voir glossaire.

Cependant, les résultats pour les mois suivants laissent présager une reprise de l'activité à court terme dans cette branche. Ce point doit être mis en relation avec l'impact sur les revenus et la confiance des ménages de la contraction de l'emploi importante au premier trimestre à Bruxelles et de la hausse du chômage (voir chapitre 2.2).

• Démographie des entreprises

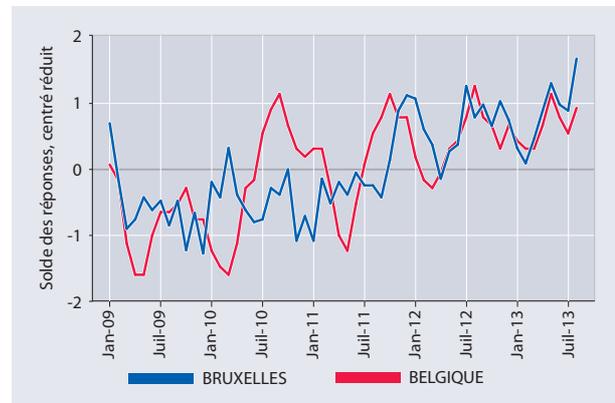
Malgré le contexte économique difficile, le nombre d'entreprises actives¹⁸ à Bruxelles a continué de progresser à un rythme de plus en plus rapide jusqu'au début de 2012 (graphique 21). Depuis le deuxième trimestre 2012, la croissance du stock d'entreprises bruxelloises connaît un ralentissement qui s'accroît progressivement. Les six premiers mois de 2013 confirment cette tendance, alors que les dernières prévisions conjoncturelles annoncent la prolongation de la période de faible activité économique pour cette année encore. Le deuxième trimestre enregistre ainsi la plus faible évolution depuis le troisième trimestre 2010, avec une hausse de 2,0 % en glissement annuel. La situation n'est pas plus favorable au niveau national puisque la croissance à un an d'écart du stock d'entreprises en Belgique à la mi-2013 se rapproche du point bas observé au plus fort de la crise durant le quatrième trimestre 2009 (respectivement +1,3 %, contre +1,0 %). Même si elle ralentit, l'évolution du nombre d'entreprises reste positive et la Région de Bruxelles-Capitale continue de progresser plus rapidement que la moyenne belge sur ce point.

À la fin du deuxième trimestre 2013, on dénombrait 88 136 entreprises actives sur le territoire bruxellois, soit 1 722 unités de plus qu'à la même période de l'année précédente. La Région représente près de 11 % du nombre total des entreprises en Belgique.

En 2012, Bruxelles avait enregistré un nombre record de créations d'entreprises mais la dynamique montrait déjà des signes d'essoufflement en comparaison des années précédentes (graphique 22). Les deux premiers trimestres de 2013 marquent encore une détérioration de la situation, s'inscrivant consécutivement en baisse par rapport aux mêmes périodes respectives en 2012 et 2011. Entre janvier et juin de cette année, un total de 5 456 entreprises ont été créées dans la Région, ce qui signifie une diminution de 4,7 % au regard de la même période de l'année précédente. Pour l'ensemble de la Belgique, ce recul atteint 8,6 % même si le deuxième trimestre 2013 laisse entrevoir une légère reprise des créations au niveau national.

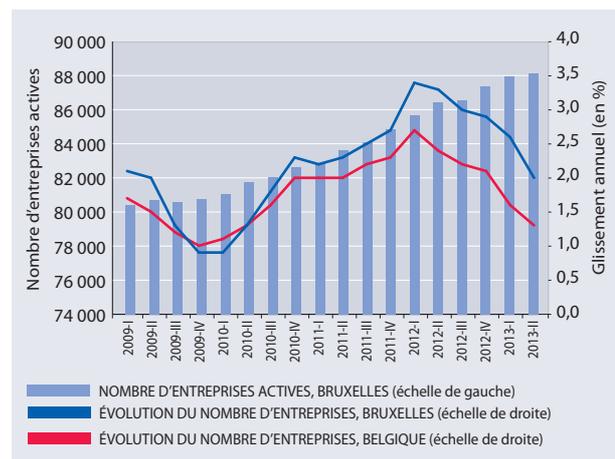
Avec les diminutions observées aux deux premiers trimestres 2013, le taux de création¹⁹ à Bruxelles enregistre une baisse en glissement annuel pour le cinquième tri-

GRAPHIQUE 20: Prévisions d'achats importants des ménages bruxellois (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)



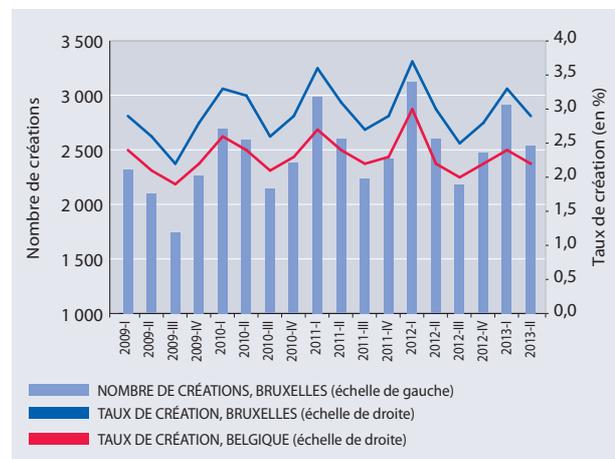
Source: BNB – calculs IBSA

GRAPHIQUE 21: Nombre d'entreprises actives, 2009–2013



Source: DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 22: Créations d'entreprises, 2009–2013



Source: DGSIE – calculs IBSA

¹⁸ Les données commentées ici concernent uniquement les entreprises assujetties à la TVA reprises en cette qualité dans la Banque-Carrefour des Entreprises.

¹⁹ Voir glossaire.

mestre d'affilée. Il continue néanmoins de rester supérieur à la moyenne nationale. Au cours des six premiers mois de l'année, 6,2 nouvelles entreprises ont été créées en Région de Bruxelles-Capitale pour 100 entreprises actives (6,7 un an plus tôt), contre un ratio de seulement 4,6 au niveau belge (5,1 l'année précédente).

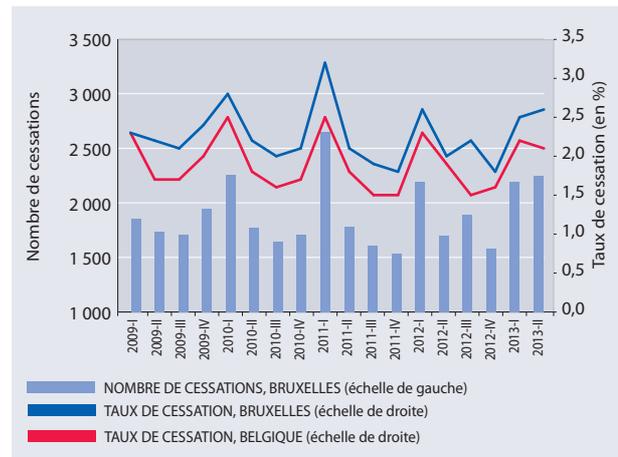
En ce qui concerne les **cessations d'entreprises**, le premier trimestre 2013 a été caractérisé à Bruxelles par une stagnation en comparaison de la même période en 2012 (graphique 23). En revanche, la Région a dû faire face à un nombre record de disparitions d'entreprises entre avril et juin 2013, avec près de 2 250 unités. Il s'agit de la valeur la plus élevée depuis ces six dernières années pour cette période. Par rapport au deuxième trimestre 2012, les cessations ont progressé de 32,4 %, soit une hausse nettement plus forte que pour l'ensemble de la Belgique (+16,0 %). Au total, 4 440 entreprises bruxelloises ont mis un terme à leur activité durant la première moitié de 2013.

Au premier trimestre 2013, le taux de cessation²⁰ à Bruxelles, qui avait déjà diminué début 2012, s'est encore réduit en glissement annuel. La situation s'est ensuite dégradée durant le deuxième trimestre de cette année puisque le taux de cessation bruxellois a atteint 2,55, soit son niveau le plus haut pour un deuxième trimestre durant la période étudiée et près de 0,6 point de plus qu'en 2012. La Belgique a également enregistré une hausse mais nettement moins marquée et le taux national reste toujours inférieur à celui calculé pour la Région.

Étant donné la diminution du nombre d'entreprises nouvellement créées et l'augmentation de celles qui ont mis fin à leur activité au cours du deuxième trimestre 2013 à Bruxelles, l'écart entre les taux de création et de cessation s'est fortement réduit. Le différentiel reste néanmoins positif, ce qui signifie que chaque trimestre, la Région enregistre davantage de débuts d'activité que d'entreprises qui disparaissent. Sur l'ensemble du premier semestre 2013, on totalise un peu plus de 1 000 nouvelles entreprises dans la Capitale en termes nets. Cet afflux explique en grande partie pourquoi le stock d'entreprises bruxelloises actives continue de progresser.

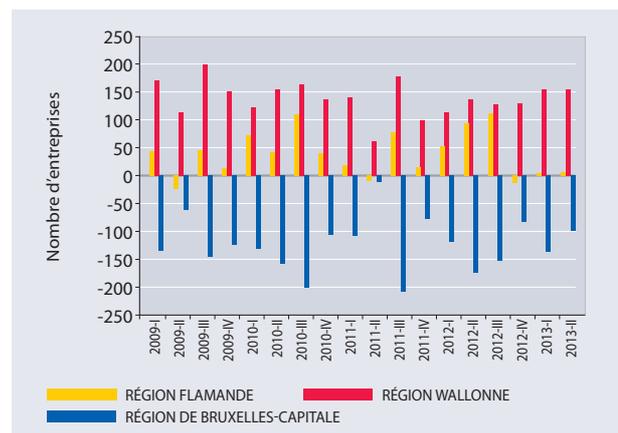
Outres ces créations nettes, l'évolution du nombre d'entreprises actives dépend également des mouvements observés entre les trois régions du pays et avec l'étranger. Bruxelles se caractérise par un solde migratoire des entreprises négatif sur toute la période étudiée (graphique 24). Cela signifie qu'elle voit chaque trimestre plus d'entreprises quitter son territoire que d'entreprises venant s'y installer. Depuis la fin 2012, le solde de la Flandre est pratiquement nul tandis que celui de la Wallonie est resté largement positif sur l'ensemble de la période. Le caractère particulier de Bruxelles – à la fois ville, région, capitale nationale et euro-

GRAPHIQUE 23 : Cessations d'entreprises, 2009–2013



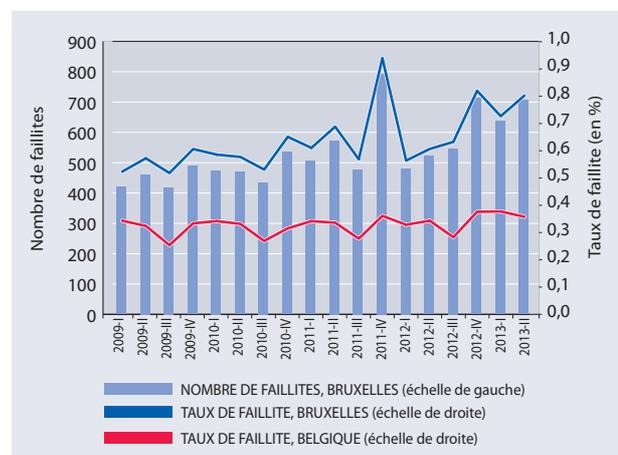
Source : DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 24 : Solde migratoire des entreprises par région, 2009–2013



Source : DGSIE – calculs IBSA

GRAPHIQUE 25 : Faillites d'entreprises, 2009–2013



Source : DGSIE – calculs IBSA

²⁰ Voir glossaire.

péenne, centre de décisions et d'affaires – se reflète dans les ordres de grandeur des flux géographiques d'entreprises qui y sont sensiblement plus importants que dans les deux autres régions proportionnellement à sa taille. De nombreuses entreprises sont attirées à Bruxelles en provenance de l'extérieur (1 091 au premier semestre 2013, soit davantage qu'au Nord et au Sud du pays qui totalisent respectivement 956 et 1 022 immigrations) mais en même temps un nombre plus élevé encore décide de quitter la Région pour s'installer ailleurs (1 328 durant la même période, soit près de deux fois plus qu'en Wallonie). Au total, le solde migratoire bruxellois affiche un déficit de 237 entreprises sur les six premiers mois de 2013, contre un solde positif de respectivement 12 et 309 unités pour les Régions flamande et wallonne.

En 2012, Bruxelles avait été la seule région à enregistrer une légère amélioration sur le front des **faillites d'entreprises** (-3,6%), tandis que leur nombre stagnait en Wallonie et augmentait fortement en Flandre (+9,1%) (graphique 25). Dans la mesure où la faible conjoncture se prolonge en 2013 et touche désormais des branches d'activité précédemment moins exposées (voir Analyse par branche d'activité), la détérioration de la situation en matière de faillites s'est logiquement étendue à l'ensemble du pays et en particulier à Bruxelles qui a enregistré une poussée de 34% des dépôts de bilan durant le premier semestre 2013 par rapport à la même période l'année précédente. Les Régions flamande et wallonne ont également connu une hausse mais moins marquée (respectivement +5,4% et +6,7%). Au total, 1 343 entreprises bruxelloises ont été déclarées en faillite entre janvier et juin 2013, soit le nombre le plus élevé depuis plus de dix ans tous semestres confondus. L'augmentation des défaillances d'entreprises a encore été spectaculaire à Bruxelles au deuxième trimestre 2013 (+35,2% en glissement annuel), alors que les deux autres régions ont bénéficié d'une accalmie: +0,9% seulement pour la Flandre et même -5,3% pour la Wallonie.

Les taux de faillite²¹ calculés pour la Région de Bruxelles-Capitale aux premier et deuxième trimestres 2013 sont nettement supérieurs à ceux observés un an plus tôt et dépassent même les valeurs de 2011. Le constat est identique au niveau national, même si l'augmentation est de moindre ampleur. Entre avril et juin de cette année, le taux de faillite a atteint 0,80% pour la Région et 0,36% pour l'ensemble du pays. Les entreprises bruxelloises restent donc, comme par le passé, confrontées à un risque plus important de déposer le bilan par rapport à la moyenne belge. Au deuxième trimestre 2013, ce risque était 2,2 fois plus élevé pour une entreprise située dans la Région, un ratio qui n'a pratiquement pas évolué au cours des dernières années. Sur les six premiers mois de 2013, on a comptabilisé en moyenne une faillite pour près de 65 entreprises actives à Bruxelles, soit un facteur plus défavorable qu'au premier semestre 2012 (1 pour 85). En comparaison, la Belgique a

enregistré une faillite pour 135 entreprises durant la même période (1 pour 149 un an plus tôt). Comme vu précédemment, Bruxelles se caractérise par une forte dynamique entrepreneuriale, à savoir un taux élevé à la fois en termes de créations et de cessations d'entreprises. Cette particularité qui semble commune à d'autres grandes villes, peut expliquer en partie la prévalence des faillites dans la Capitale. D'un côté, les entreprises nouvellement créées font face à un risque accru de dépôt de bilan durant les premières années de leur existence. De l'autre, on observe que ce sont les grandes villes qui ont tendance à concentrer plus d'entreprises en difficulté. Il faut également ajouter que certaines activités caractérisées par un taux de faillite important sont particulièrement présentes dans l'économie bruxelloise, comme l'horeca par exemple.

Justement, en ce qui concerne la répartition par branche d'activité, trois d'entre elles concentrent plus de la moitié des faillites prononcées à Bruxelles: le commerce (25,9% du total au deuxième trimestre 2013), l'horeca (17,7%) et la construction (12,7%). Dans le commerce, chacun des deux premiers trimestres de 2013 constitue un record pour cette période de l'année, avec respectivement 178 et 183 cas de faillite, soit des hausses de 26% et 45% en glissement annuel. La situation est similaire dans l'horeca qui, après avoir connu une année 2012 difficile, a enregistré des augmentations de plus de 30% au premier et au deuxième trimestre 2013 par rapport à l'année précédente, pour atteindre 111 et 125 unités de façon respective. Après une accalmie en 2012, le secteur bruxellois de la construction a de nouveau été touché par une forte recrudescence des faillites au premier trimestre 2013 (76 cas, soit +35,7% en glissement annuel) et dans une moindre mesure au trimestre suivant (90 cas, soit +13,9%). Il s'agit à chaque fois de points hauts absolus dans l'évolution des faillites au sein de ce secteur. À côté de ces branches dans lesquelles on observe traditionnellement un grand nombre de dépôts de bilan, d'autres secteurs de l'économie bruxelloise ont également été confrontés à la poussée des faillites. Les hausses les plus importantes ont eu lieu dans les branches «activités de services administratifs et de soutien» (+59,2% au premier semestre 2013 en glissement annuel) et «transports et entreposage» (+57,1%). On notera encore la croissance soutenue dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+34,9%). Preuve supplémentaire que le contexte conjoncturel morose s'étend à présent aux branches d'activité des services avancés à la production (voir Analyse par branche d'activité).

Entre janvier et juin 2013, les 1 343 faillites prononcées en Région de Bruxelles-Capitale ont causé la disparition de 2 251 emplois. Malgré la forte progression des faillites d'entreprises bruxelloises durant cette période (+34%), le nombre de pertes d'emplois s'inscrit en nette baisse par rapport au premier semestre 2012, avec une diminution de près de 10%. Ce recul intervient après quatre années

²¹ Voir glossaire.

consécutives de hausse depuis 2009. Au niveau national, les pertes d'emplois liées aux faillites ont atteint 13 620 unités au cours des six premiers mois de 2013, affichant également une tendance baissière mais moins marquée (-5 % en glissement annuel).

Dans les mois à venir, on ne devrait pas assister à une amélioration de la situation en ce qui concerne les faillites d'entreprises en Région de Bruxelles-Capitale. Selon les derniers chiffres disponibles relatifs à juillet 2013, l'ensemble du pays reste confronté à la hausse des défaillances mais Bruxelles apparaît nettement plus touchée (+65 % par rapport à juillet 2012) que la Wallonie (+50 %) et la Flandre (+23 %). Selon les dernières prévisions du Bureau fédéral du Plan, la croissance de l'activité économique en Belgique devrait être proche de zéro en 2013 et la reprise attendue à partir de 2014 demeure limitée²² et soumise à de nombreuses incertitudes. Ces perspectives de crois-

sance semblent insuffisantes pour espérer un retournement de tendance de l'évolution des faillites au niveau de la Région. D'autant plus que la vague de dépôts de bilan qui avait surtout concerné la Flandre en 2012 s'est propagée depuis le début de 2013 au reste du pays et en particulier à Bruxelles. Par ailleurs, la perception des entrepreneurs à l'égard des conditions d'accès au crédit bancaire reste défavorable (voir Analyse par branche d'activité), tout comme l'évolution des comportements de paiement entre entreprises, deux facteurs importants pour la santé financière des entreprises. Dans ces conditions, davantage d'entreprises déjà fragilisées par les épisodes successifs de faible conjoncture pourraient voir leur survie menacée. Le ralentissement des créations de nouvelles activités observé depuis plusieurs trimestres déjà pourrait compenser ces facteurs négatifs et contribuer à limiter la progression des faillites dans la Capitale mais on s'attend néanmoins à ce que le niveau des faillites reste élevé à court terme.

2.2 Marché du travail

• Emploi

– Les dernières données de la comptabilité régionale

Selon les dernières données disponibles de la comptabilité régionale, après un résultat en demi-teinte en 2010 (0,6 % d'accroissement), la croissance de l'emploi intérieur²³ à Bruxelles aurait été plutôt dynamique en 2011 (1,7 %) et plus importante qu'au niveau national (1,4 %). Cette croissance s'est principalement réalisée sous l'impulsion des branches des activités spécialisées et de soutien (0,9 pp de contribution à la croissance²⁴) et de la santé humaine et de l'action sociale (0,3 pp de contribution à la croissance) où s'est produite 70 % de la hausse totale de l'emploi. Ce n'est pas tant la structure d'emploi spécifique de la Région (fortement spécialisée dans les services) qui explique le taux de croissance bruxellois plus élevé mais plutôt les meilleures performances relatives observées dans certaines branches, principalement celles des activités spécialisées et de soutien mais auxquelles ont également participé les branches administration publique ainsi que celles des autres services aux entreprises.

Au total, il y aurait eu, en moyenne annuelle, une croissance nette de 11 635 emplois à Bruxelles faisant passer l'emploi intérieur à 692 442 unités en 2011.

– Évolution récente

Nous ne disposons pas de données fiables plus récentes concernant l'emploi intérieur bruxellois. Toutefois, l'analyse des différents indicateurs indirects à notre disposition nous fait penser que la situation s'est fortement dégradée depuis ces derniers chiffres officiels. Et elle est d'autant plus difficile que la dégradation perdure depuis maintenant six trimestres sans beaucoup de signes d'amélioration.

Le marché du travail bruxellois est caractérisé, comme l'activité économique par une évolution en « double creux » : une période de redressement de la plupart des indicateurs du marché du travail bruxellois en 2010-2011, qui étaient auparavant en chute en 2008-2009 et qui se sont à nouveau tous contractés en 2012-2013, grippé par la nouvelle détérioration de l'activité économique bruxelloise.

Parmi les indicateurs indirects qui permettent de se faire une idée des évolutions récentes de l'emploi intérieur figurent les données trimestrielles de l'ONSS²⁵ relatives à l'**emploi salarié au lieu de domicile**²⁶, illustrées au graphique 26. Ce dernier reprend la croissance trimestrielle du nombre de salariés habitant Bruxelles et du volume de travail en équivalent temps plein (ETP)²⁷, les deux séries étant corrigées des variations saisonnières.

²² Pour rappel, +0,1% en 2013 et +1,1% en 2014 (voir chapitre 1.3).

²³ Voir glossaire.

²⁴ Voir glossaire.

²⁵ Office National de Sécurité Sociale.

²⁶ Il s'agit en fait du nombre de travailleurs soumis à la sécurité sociale, mais cette catégorie approche très correctement le nombre de salariés.

²⁷ Voir glossaire.

L'analyse du graphique 26 nous montre que, tout comme au niveau national (voir chapitre 1.3), le marché du travail bruxellois subit depuis 2011 les conséquences du nouveau ralentissement de l'activité économique. **Le nombre de Bruxellois salariés** s'est contracté tout au long de l'année 2012, si ce n'est au troisième trimestre 2012 qui a été caractérisé par une croissance nulle. Cet indicateur avait toutefois fortement augmenté en 2010 et surtout en 2011. Par conséquent, au total, en moyenne annuelle sur l'année 2012, l'emploi salarié au lieu de domicile à Bruxelles a connu une quasi-stabilisation avec un taux de croissance de -0,05 %.

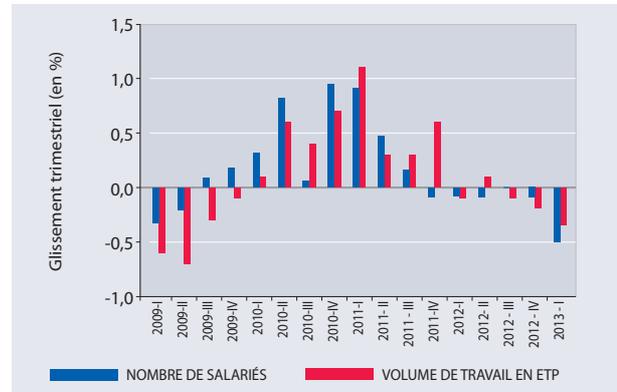
La contraction de l'emploi salarié s'est poursuivie au premier trimestre de l'année 2013, avec une chute particulièrement forte tant au niveau national que régional (-0,5 % en glissement trimestriel à Bruxelles et -0,6 % dans le reste du pays sur base des données désaisonnalisées). Il s'agit de la contraction de l'emploi salarié la plus forte que la Région ait connue depuis le déclenchement de la crise économique et financière. Cette observation est en ligne avec les résultats trimestriels de la comptabilité nationale relatifs à l'emploi intérieur belge qui affichaient au premier trimestre 2013 un nombre particulièrement élevé de destructions nettes d'emploi (voir chapitre 1.3), les pertes s'étant produites dans toutes les branches d'activité, services compris.

Au total, le nombre de Bruxellois salariés s'est contracté de 0,9 % depuis la fin de l'année 2011 contre 1,0 % au niveau national. Il s'agit de taux similaires à ceux qu'on avait pu observer lors de la dernière période de contraction en 2008-2009. Cette dernière avait cependant eu lieu sur un laps de temps beaucoup plus court (3 trimestres contre six maintenant).

L'analyse du **volume de travail exprimé en équivalents temps plein (ETP)** (graphique 26) montre toutefois qu'on se trouve dans un contexte différent de celui qui prévalait en 2008-2009. Face à la crise économique et financière, les entreprises avaient à l'époque essentiellement réagi en ajustant le volume de travail grâce notamment aux nombreuses mesures destinées à protéger l'emploi mises en place à l'époque. Elles avaient ainsi largement eu recours au crédit-temps et au chômage temporaire pour raison économique²⁸, dont le régime était auparavant limité aux ouvriers et qui a été étendu aux employés en 2009. Les ajustements en termes de personnes avaient donc pu être limités (BNB, 2013). Le nombre de salariés bruxellois avait ainsi diminué sur une période plus courte (trois trimestres) et moins forte (-0,8 %) que le volume de travail exprimé en ETP (-1,8 % sur 5 trimestres).

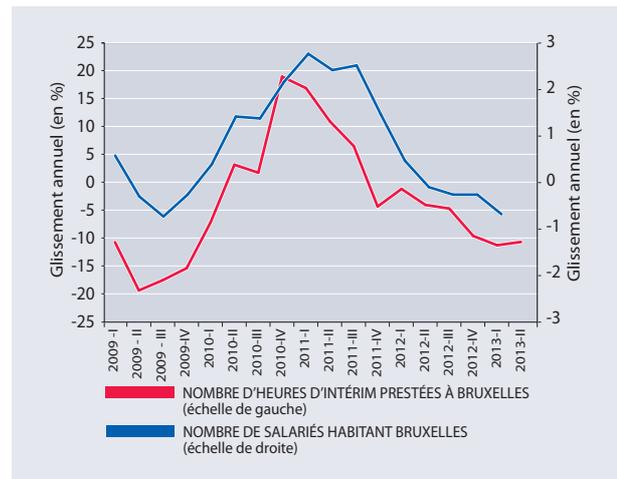
La situation actuelle est différente. Cela fait maintenant près de cinq ans que les employeurs évoluent dans un contexte d'activité économique molle, sinon en contraction et la situation financière des entreprises s'en fait ressentir. Le chapitre 2.1 souligne d'ailleurs que si le nombre

GRAPHIQUE 26 : Évolution trimestrielle du nombre de salariés bruxellois et du volume de travail en équivalents temps plein associés (séries désaisonnalisées), 2009–2013



Source: ONSS – calculs IBSA

GRAPHIQUE 27 : Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim à Bruxelles et du nombre de salariés bruxellois



Source: Federgon, ONSS – calculs IBSA

d'entreprises bruxelloises actives continue d'augmenter, cette croissance s'essouffle depuis le deuxième trimestre 2012. Le taux de création d'entreprises est en baisse en glissement annuel depuis cinq trimestres et le nombre de faillites est plus élevé qu'en 2008-2009. Il a d'ailleurs atteint un niveau record depuis plus de dix ans au premier semestre 2013. En outre, les effets bénéfiques liés aux mesures d'aide à l'emploi mises en place à l'époque ont disparu et le recours au chômage temporaire est devenu plus difficile du fait des restrictions mises en place pour éviter les usages excessifs. Le recours au chômage temporaire, notamment pour raison économique, est moins massif que durant la période 2008-2009 et la mesure du recours au crédit-temps

²⁸ Voir glossaire.

de crise n'est plus d'application, tandis que les conditions d'accès aux autres formes de crédit-temps se sont durcies.

Les entreprises n'agissent donc plus tant sur la diminution du temps de travail que sur le nombre de salariés. Ces évolutions transparaissent sur le graphique 26. Depuis la fin 2011, on observe une contraction du nombre de travailleurs légèrement plus forte que celle du volume de travail en équivalents temps plein (-0,9% contre -0,7%). Si comme déjà dit précédemment le nombre de travailleurs a baissé un peu plus fortement qu'en 2008-2009, à l'inverse, le volume du travail a diminué moins fortement que lors de la précédente période de contraction de l'activité économique.

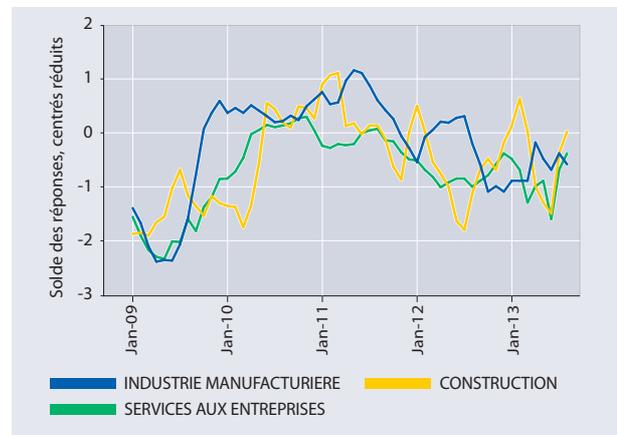
Le graphique 27 présente une comparaison entre l'évolution en glissement annuel du nombre de salariés bruxellois avec celle du **nombre d'heures de travail intérimaires prestées à Bruxelles**. Cet indicateur est une autre façon d'appréhender les évolutions récentes sur le marché du travail. Il apporte des informations supplémentaires par rapport à celui du nombre de salariés. En effet, il est disponible avec un trimestre supplémentaire et est extrêmement sensible à la conjoncture, revêtant un caractère avancé par rapport aux autres statistiques du marché du travail (voir Baromètre d'octobre 2012). On peut notamment observer à partir du graphique 27 que les points de retournement de la série relative à l'activité intérimaire se situent systématiquement un trimestre avant ceux de la statistique du nombre de Bruxellois salariés.

Cela fait maintenant sept trimestres consécutifs que l'activité intérimaire à Bruxelles est en baisse en glissement annuel. Elle a non seulement continué à chuter mais cette contraction s'est en plus intensifiée, descendant en dessous des -10% pour chacun des deux premiers trimestres de l'année 2013.

L'analyse des chiffres en termes absolus, qui ne sont pas représentés graphiquement ici montre qu'en niveau, la reprise que l'indicateur a connue tout au long de l'année 2010 n'a pas été d'ampleur suffisante que pour compenser la baisse actuelle et on se retrouve aujourd'hui avec un niveau d'activité intérimaire légèrement en deçà du point le plus bas atteint au cours de la crise économique de 2009. L'activité intérimaire sur l'ensemble de la Belgique est également toujours en baisse (si ce n'est sur le dernier trimestre qui affiche une stabilisation) mais reste à des niveaux encore supérieurs à ceux qu'elle a connus lors de l'éclatement de la crise. La chute s'est en outre initiée plus tard. Au total, on observe une baisse de l'activité intérimaire de respectivement 15,5% et 13,8% au niveau régional et national depuis que celle-ci a débuté.

La poursuite et l'ampleur de la contraction de l'activité intérimaire à Bruxelles au deuxième trimestre 2013 laisse à penser que le nombre de salariés résidant à Bruxelles devrait également baisser sur cette période. On peut toutefois supposer que la diminution sera relativement cir-

GRAPHIQUE 28 : Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale (soldes de réponses, centrés réduits, moyenne mobile à 3 mois)



Source: BNB – Calculs IBSA

conscrite au vu de la très légère baisse de l'emploi intérieur national sur ce même trimestre (qui s'apparente presque plus à une stabilisation (-0,2%) et qui n'a pas été le fait de la branche des services).

- Prévisions

Les enquêtes conjoncturelles de la BNB²⁹ comportent des questions spécifiques quant **aux perspectives d'emploi pour les trois mois à venir** dans les secteurs de l'industrie, de la construction et des services aux entreprises à Bruxelles. Les réponses à ces questions nous fournissent des indications qualitatives quant aux évolutions probables des embauches à Bruxelles. Les résultats sont représentés au graphique 28.

Depuis la parution du dernier Baromètre conjoncturel d'avril 2013, le moral des entrepreneurs en ce qui concerne les embauches futures a été plutôt volatile. De sorte que les courbes sectorielles le représentant se retrouvent au même niveau que lors de la parution du Baromètre conjoncturel précédent, si ce n'est celle du secteur industriel où le moral des entrepreneurs s'est graduellement rétabli, hormis au printemps où la série a connu un léger trou d'air.

On a en effet pu observer un passage à vide dans la confiance des entrepreneurs dans les branches des services et de la construction durant la première moitié de l'année 2013, probablement sous l'effet des mauvais résultats de l'activité économique bruxelloise en début d'année et des perspectives de croissance plutôt molles prévues pour les mois à venir.

²⁹ Voir glossaire.

Le pessimisme qui refaisait surface au début de l'année 2013 dans la branche des services aux entreprises, secteur majeur en matière d'emplois à Bruxelles, s'est donc confirmé ces derniers mois. La confiance des entrepreneurs de la branche des services a en effet été particulièrement ébranlée, la courbe la représentant a connu en juin 2013 un des minima les plus bas que la série ai jamais atteint si ce n'est au plus fort de la crise. Les chefs d'entreprises de ce secteur ont cependant revu à la hausse leurs perspectives d'embauche durant l'été et la courbe se trouve aujourd'hui avec des niveaux proches à ceux du début d'année.

Quant au secteur de la construction, le point de retournement qui semblait se dessiner lors de la dernière parution ne s'est pas confirmé, la courbe replongeant en territoire négatif jusqu'en juin 2013 pour également remonter vers sa moyenne de long terme au cours de l'été.

Au final, en août 2013, les prévisions d'embauche sont en deçà de leur moyenne de long terme, quel que soit la branche considérée. On peut cependant espérer qu'un retournement ait été atteint dans chacune des branches et que le moral des entrepreneurs s'améliore dans les mois à venir.

L'analyse des statistiques de l'emploi salarié au lieu de domicile à Bruxelles couplée à celle de l'indicateur trimestriel régional de l'activité intérimaire laissent à penser qu'après une croissance particulièrement dynamique en 2011, on devrait observer en moyenne annuelle une croissance légèrement négative de l'emploi en 2012.

Au vu des derniers résultats des indicateurs de conjoncture, il est peu probable que la situation sur le marché du travail continue de se dégrader en 2013. Et ce d'autant que selon les dernières projections régionales du modèle HERMREG³⁰, après une probable contraction de l'activité économique bruxelloise en 2012, celle-ci se stabiliserait en 2013, avec un taux de croissance d'à peine 0,1 %. En 2014, on devrait observer un rebond de l'activité économique qui connaîtrait une croissance de 1,2 %. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit de performances relativement faibles par rapport aux taux de croissance d'avant-crise. Cette mollesse de l'activité économique devrait en outre persister sur la période 2015-2018.

Étant donné cette faible conjoncture, on ne doit pas s'attendre non plus à une reprise dynamique au cours de l'année. Une stagnation, voire une baisse légère serait plutôt d'actualité. Au niveau national, le Bureau fédéral du Plan a revu légèrement à la baisse ses prévisions de croissance de l'activité économique belge et de façon plus marquée ses prévisions en matière d'emploi. Alors que 18 700 créations d'emplois étaient attendues initialement, le BFP table désormais sur la perte de 7 700 postes au niveau national (voir chapitre 1.3).

Les pertes d'emploi toucheraient non seulement les branches plus sensibles à la conjoncture mais également les branches d'activité moins exposées. En effet, les dernières données d'emploi au niveau national montrent que les pertes nettes d'emploi touchent toutes les branches d'activités et ne sont plus uniquement circonscrites aux branches industrielles. Les services ont ainsi enregistré une baisse non négligeable de l'emploi au premier trimestre 2013 suite notamment à une diminution de la consommation des ménages. L'emploi au sein de cette branche a également souffert des mesures de consolidation budgétaires mises en place par les différents gouvernements, dont notamment le non-remplacement partiel des départs en pension dans les administrations publiques. On observe en effet une baisse de l'emploi intérieur national plutôt exceptionnelle ces derniers trimestres au sein de la branche administration publique qui devrait particulièrement affecter la Région de Bruxelles-Capitale, celle-ci hébergeant un nombre important d'administrations publiques sur son territoire. Ce secteur représente 17,2 % de l'emploi total régional contre seulement 10 % au niveau national. Au vu des prévisions d'HERMREG³¹, il semblerait en outre que les pertes nettes d'emploi dans la branche de l'administration publique perdurent encore pendant un temps certain.

En 2013, la croissance de l'emploi à Bruxelles serait donc au mieux stable, voire en légère contraction. Le redressement progressif de l'activité économique en 2014 devrait s'accompagner d'une reprise plus dynamique des embauches et l'emploi intérieur bruxellois pourrait à nouveau connaître une croissance positive mais faible, probablement inférieure à 1 % si l'on s'en réfère aux résultats d'HERMREG.

• Chômage

Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)³² à Bruxelles n'a pas pleinement bénéficié du rebond de l'activité économique de 2010-2011 et de la dynamique de l'emploi qui en a découlé. L'analyse du cycle conjoncturel de la série bruxelloise (graphique 29) nous montre en effet qu'après avoir atteint un pic durant l'été 2010, le nombre de chômeurs a plus ou moins stagné pendant un an. Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé dans le reste de la Belgique.

Depuis l'été 2011, le nombre de demandeurs d'emploi à Bruxelles est reparti à la hausse subissant le ralentissement de l'activité économique au niveau régional. Entre le léger creux atteint en juin 2011 et le mois d'août 2013 qui a vu dépasser la barre des 111 000 DEI pour la deuxième fois

³⁰ Voir glossaire.

³¹ Voir glossaire.

³² Voir glossaire.

de son histoire³³, le nombre de chômeurs a crû de 3,8 % (sur base des données désaisonnalisées). Il faut toutefois remarquer qu'il s'agit d'une hausse moins importante que celles qu'ont connues les demandeurs d'emploi en Région flamande et wallonne (de 4,2 % et 4,1 % respectivement sur la même période). On reste en outre bien en deçà des taux de croissance que le chômage bruxellois a connu au plus fort de la crise avec plus de 20 % d'augmentation sur une période similaire (entre mai 2008 et septembre 2010).

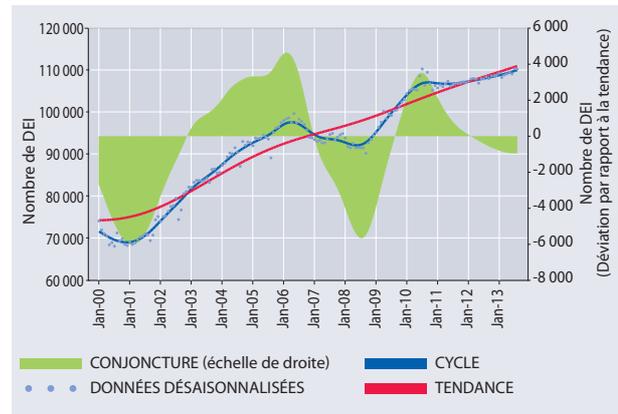
Au final, selon les dernières données disponibles relatives au mois d'août 2013, le nombre de DEI s'élève à 111 488 personnes. Il s'agit d'une augmentation nette de 1 760 chômeurs (+1,6 %) par rapport au mois d'août 2012. Le chômage à Bruxelles n'avait jusqu'à présent jamais atteint un niveau aussi élevé.

Il faut noter que la situation dans laquelle se trouve Bruxelles en matière de chômage est fort différente de celle prévalant dans le reste du pays. La hausse actuelle intervient dans un contexte de conjoncture positive du chômage (aire verte dans le graphique 29). En effet, le cycle conjoncturel du chômage a atteint un pic à la mi-2010 et est orienté à la baisse depuis. Il est d'ailleurs repassé en dessous de sa tendance de long terme en décembre 2011 et depuis, le cycle conjoncturel du nombre de chômeurs croît moins que sa tendance de long terme (1,3 % en moyenne contre 2,2 % pour la tendance de long terme en glissement annuel). On observe exactement l'inverse dans les deux autres régions avec une conjoncture négative et un cycle conjoncturel qui croît dès lors plus vite que la tendance (respectivement 8,0 % et 2,4 % en Flandre et 1,5 % et -0,1 % en Wallonie).

Comme mentionné dans le Baromètre conjoncturel précédent, le chômage bruxellois a ses caractéristiques propres. Il est notamment beaucoup moins conjoncturel que celui des deux autres régions, plus particulièrement que celui de la Flandre. Il est au contraire fortement influencé par des facteurs structurels tels que la persistance de problèmes d'insertion sur le marché du travail des résidents bruxellois ou la croissance élevée de sa population en âge de travailler³⁴, sous l'impulsion d'une immigration nette largement positive et d'un taux élevé de fécondité de la population. Ces facteurs expliquent davantage la hausse du chômage que la faible conjoncture de l'activité économique qui prévaut actuellement. Il n'en reste pas moins que le taux de croissance du cycle conjoncturel augmente à mesure que les mois passent, se rapprochant petit à petit du taux de croissance de la tendance de long terme. Sur les six derniers mois, il est ainsi passé de 1,4 % à 1,7 %.

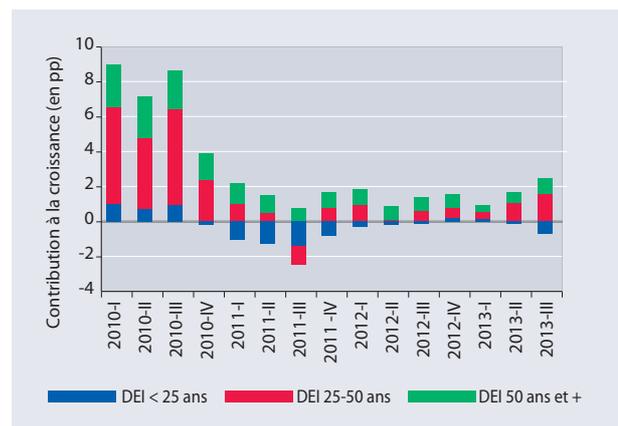
Enfin, il est intéressant de faire remarquer que la croissance de la tendance de long terme a légèrement été revue à la baisse ces derniers mois, de 2,5 % à 2,3 %.

GRAPHIQUE 29: Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2000–2013



Source: Actiris – calculs IBSA

GRAPHIQUE 30: Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI par classe d'âge



* Les données relatives au troisième trimestre 2013 sont provisoires étant donné qu'elles ne portent que sur deux mois, juillet et août

Source: Actiris – calculs IBSA

³³ Dépassement précédemment atteint en septembre 2010 avec 111 267 DEI.

³⁴ Selon les dernières estimations du modèle HERMREG, la population en âge de travailler de la Région bruxelloise devrait croître de 1,7 % en 2013 et de 1,5 % en 2014, taux légèrement en deçà de ce qu'elle a connu les années précédentes (aux alentours des 2 % par an sur la période 2009-2012) mais largement au-dessus de ce que connaît la Belgique dans son ensemble avec une croissance de 0,4 % par an sur ces deux années.

Le Baromètre conjoncturel suit de près les évolutions du chômage des jeunes ainsi que des peu qualifiés, Bruxelles étant caractérisée par une proportion élevée de ces catégories bien spécifiques, qui peuvent éprouver des difficultés à s'insérer sur le marché du travail.

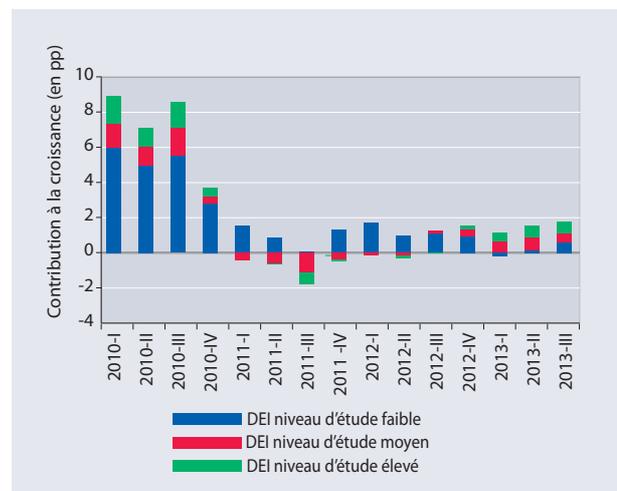
Les graphiques 30 et 31 donnent les **contributions à la croissance annuelle du nombre de DEI** des différentes catégories de chômeurs **par classe d'âge et niveau de qualification**. L'analyse porte essentiellement sur les données parues depuis la sortie du Baromètre conjoncturel d'avril, à savoir celles du deuxième trimestre 2013 et les données provisoires du troisième trimestre 2013.

Le graphique 30 montre notamment que la hausse du chômage en glissement annuel observée aux deuxième et troisième trimestres 2013 plus importante que les trimestres précédents n'est pas le fait de toutes les catégories d'âge.

La hausse est en effet imputable surtout aux chômeurs âgés de 25 à 50 ans et dans une moindre mesure aux chômeurs de plus de 50 ans. La contribution positive des chômeurs de plus de 50 ans s'explique pour partie par l'impact de la modification de législation intervenue en juillet 2002 qui visait à accroître l'activité des travailleurs de 50 ans ou plus en supprimant la dispense d'inscription comme demandeur d'emploi, même si cet effet a tendance à se réduire depuis le premier trimestre 2011 (Actiris 2013). En outre, les précédentes éditions du Baromètre conjoncturel faisaient déjà remarquer qu'en temps de crise, les entreprises licencient souvent les plus âgés, ces derniers entraînant une réduction des coûts plus importante. Une fois au chômage, cette catégorie est également celle qui fait face à des difficultés plus importantes pour retrouver un emploi.

On notera par contre une contribution négative des chômeurs de moins de 25 ans sur les deux trimestres. Leur nombre a en effet baissé de 5,3 % depuis le début de l'année 2013. De manière tout à fait remarquable et sous l'effet notamment de la mise en place du dispositif de Construction de Projet Professionnel (CPP), leur nombre a été en décroissance continue entre septembre 2010 et septembre 2012. Toutefois, suite à la détérioration du climat conjoncturel, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans était reparti à la hausse depuis l'automne 2012 étant donné leur sensibilité accrue dans ce contexte. Il faut cependant noter que la tendance de long terme de cette statistique est orientée à la baisse sur toute cette période. Il est probable que leur nombre continue à décroître dans les mois à venir du fait notamment de la réforme du système des allocations d'attente pour les jeunes ayant quitté l'école impliquant un contrôle plus strict de la recherche active d'un emploi et, à partir de 2015, de la limite de leurs alloca-

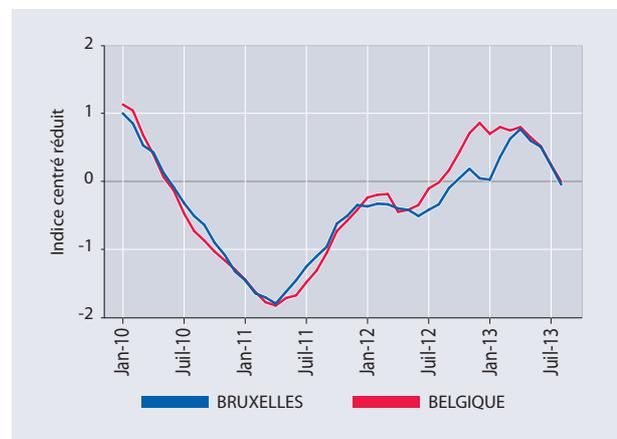
GRAPHIQUE 31 : Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI par niveau de qualification



* Les données relatives au troisième trimestre 2013 sont provisoires étant donné qu'elles ne portent que sur deux mois, juillet et août

Source : Actiris – calculs IBSA

GRAPHIQUE 32 : Évolution du chômage au cours des douze prochains mois selon l'enquête auprès des consommateurs (solde de réponses, indice centré réduit, moyenne mobile à trois mois)



Source : BNB – calculs IBSA

tions d'insertions dans le temps. Les conséquences seraient qu'une partie de la population visée devrait se retirer du marché du travail, tout au moins ne plus être enregistrée comme demandeurs d'emploi.

La hausse du chômage en glissement annuel observée aux deuxième et troisième trimestres 2013 plus importante que

³⁵ Voir glossaire.

les trimestres précédents est par contre le fait de toutes les catégories de qualification (graphique 31). Cette croissance s'explique en particulier par la hausse des chômeurs moyennement et fortement qualifiés. Ce phénomène va souvent de pair avec une détérioration prolongée de la conjoncture.

– Prévisions

La situation conjoncturelle du chômage n'a finalement que peu évolué depuis la parution du dernier Baromètre. On se trouve toujours dans une phase de conjoncture faiblement positive, qui n'a pas beaucoup évolué en niveau. Le niveau de l'activité économique bruxelloise devant se stabiliser au cours de l'année 2013, le cycle conjoncturel du chômage ne devrait pas se détériorer dans les mois à venir.

Ce sentiment est confirmé par **l'opinion des ménages bruxellois** sur les **évolutions futures du chômage** sur les douze prochains mois. Cette information est disponible à partir d'une enquête de confiance effectuée tous les mois par la BNB auprès des ménages belges afin de connaître leur opinion sur la situation économique de manière générale mais également sur leur propre situation financière³⁵. Il est notamment demandé aux ménages belges, parmi lesquels un échantillon représentatif de Bruxellois, de donner leur avis sur l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois.

Depuis la parution du Baromètre d'avril 2013, la crainte d'une recrudescence du chômage dans le chef des ménages tant belges que bruxellois s'est nettement atténuée. Les

deux courbes ont en effet affiché un retournement en avril pour rejoindre leur moyenne de long terme en août, un niveau qui n'avait plus été observé depuis janvier 2013 pour Bruxelles et août 2012 pour la Belgique. Ce renforcement de la confiance des consommateurs en matière de chômage est imputable à des perspectives macro-économiques sensiblement plus favorables pour les mois et les années à venir. Ils se montrent d'ailleurs plus optimistes quant à la situation économique future de la Belgique. Cela faisait deux ans que leur moral était en berne conjointement à la détérioration du climat économique, leurs prévisions se détériorant à mesure que les mois passaient (graphique 32).

On est toutefois toujours dans un contexte d'une très faible croissance de l'activité économique et de l'emploi régional. Les prévisions à ce propos indiquent par ailleurs une stagnation pour les mois à venir et une reprise progressive par la suite. À cela s'ajoute une tendance de long terme du chômage toujours orientée à la hausse, avec une croissance en glissement annuel d'un peu plus de 2%. On s'attend donc, comme depuis plusieurs mois maintenant, à une croissance du nombre de chômeurs légèrement inférieure voire similaire à sa croissance de long terme. Celle-ci pourrait en outre dans les mois à venir encore baisser légèrement.

Bruxelles est en effet caractérisée par un ralentissement de la population d'âge actif, tranche d'âge dont la croissance était particulièrement vigoureuse ces dernières années, principalement sous l'effet de l'affaiblissement du solde migratoire. Cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir, impactant de ce fait sur l'évolution de la tendance de long terme du chômage.

Glossaire

• Centré réduit

Centrer-réduire une variable consiste à soustraire son espérance à chacune de ses valeurs initiales et à diviser toutes ses valeurs par son écart-type. Soient μ l'espérance et σ l'écart-type des valeurs d'une variable aléatoire. Centrer-réduire l'une de ses valeurs V revient alors à calculer :

$$\frac{V - \mu}{\sigma}$$

Cela permet d'obtenir des données indépendantes de l'unité ou de l'échelle choisie mais également des variables ayant même moyenne et même dispersion. On peut dès lors comparer plus aisément les variations.

• Cessations d'entreprises

Nombre d'entreprises assujetties à la TVA qui ont perdu cette qualité pendant la période de référence.

• Chômage temporaire

Le chômage temporaire permet à l'entreprise pour des motifs économiques ou en raison d'un problème technique ou de mauvaises conditions climatiques de procéder à une diminution temporaire voire à suspendre les prestations de travail de ses travailleurs. Le travailleur peut dans ce cas prétendre à une allocation de chômage octroyée par l'Onem. Si auparavant, seuls les ouvriers pouvaient prétendre au régime de chômage temporaire pour raisons économiques, ce système a été élargi aux employés au printemps 2009 (Conseil supérieur de l'Emploi, 2013).

• Contribution à la croissance (en pp)

La contribution à la croissance d'une composante C à un agrégat A est définie comme le produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans l'agrégat à la période précédente.

La formule pour la contribution à la croissance d'une composante C à un agrégat A au temps t , est la suivante :

$$\frac{C_t - C_{t-1}}{A_{t-1}}$$

Son résultat est exprimé en point de pourcentage.

• Demandeur d'emploi inoccupé (DEI)

Personne sans emploi rémunéré inscrite comme demandeuse d'emploi auprès d'un service public d'emploi (Source: Actiris).

• Emploi intérieur

Emploi des personnes travaillant sur un territoire donné, qu'elles y résident ou non. Les statistiques de l'emploi intérieur utilisées dans ce Baromètre proviennent des données de la comptabilité régionale. Elles ne comprennent notamment pas les agents des institutions internationales considérées comme extraterritoriales.

À ne pas confondre avec la population active occupée d'une région qui regroupe l'ensemble des travailleurs résidant dans cette région.

• Encours de crédit

Montant total des crédits octroyés par les établissements bancaires belges aux entreprises non-financières jusqu'à ce jour, et dont le terme n'est pas encore échu.

• Enquête auprès des consommateurs de la BNB

La BNB réalise mensuellement, pour le compte de la Commission européenne, une enquête de confiance auprès des consommateurs ayant pour but d'établir un indice national de la confiance de ceux-ci. Cette enquête sonde les ménages quant à leur perception du climat économique et leurs intentions personnelles en matière de dépenses et d'épargne. Plus spécifiquement, cinq thèmes sont abordés dans cette enquête d'opinion : la situation économique générale, la situation financière personnelle, la capacité d'épargne, les intentions en matière d'achat de biens de consommation durables et les intentions en matière d'achat/de construction ou d'amélioration du logement. L'indicateur synthétique de la confiance des ménages est ensuite calculé au départ des soldes des réponses portant d'une part sur la perception des consommateurs au cours des douze prochains mois de la situation économique et du chômage et d'autre part, sur la situation financière et l'épargne du ménage au cours des douze prochains mois.

• Enquête de conjoncture de la BNB

La BNB mène mensuellement des enquêtes qualitatives de conjoncture auprès d'un échantillon de chefs d'entreprise dans le but de se faire une idée de leur appréciation de la situation économique actuelle et à venir. On y retrouve des

questions aussi variées que leur appréciation quant aux stocks et carnets de commande, à l'évolution de ces derniers ou encore à leurs prévisions d'emploi et de demande. Le calcul de chacune des séries se base essentiellement sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage des participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Depuis le premier janvier 2007, la taille de l'échantillon relatif à la Région de Bruxelles-Capitale a été augmentée afin de mieux rendre compte des réalités de la Capitale.

• Équivalent temps plein (ETP)

L'équivalent temps plein est une unité de mesure permettant de comparer des statistiques sur l'emploi malgré des différences dans les heures de travail prestées. Il est défini comme étant le rapport entre le nombre d'heures travaillées par un individu et le nombre moyen d'heures effectuées par un travailleur à temps plein. Ainsi par exemple, un travailleur à temps plein (soit 40 heures par semaine) correspond à un ETP, tandis qu'une personne travaillant à temps partiel à hauteur de 20 heures par semaine correspond à 0,5 ETP. Le nombre de travailleurs d'une entreprise, d'une activité ou d'un pays peut être additionné et exprimé en équivalents temps plein. (source Eurostat)

• Euros chaînés

«Moyen de mesurer l'évolution en volume après avoir éliminé les effets liés aux variations de prix pour le calcul de divers agrégats économiques (tels que le PIB, les investissements ou la consommation des ménages...)» (Source: Glosaire BNB).

• Évolution en volume/évolution en valeur

«Pour observer l'évolution réelle de l'activité économique (production, consommation, ...) il est nécessaire de tenir compte des effets de l'inflation. On distingue ainsi les évolutions à prix courants (sans correction de l'effet de l'inflation) des évolutions à prix constants (avec correction de l'effet de l'inflation). Dans le premier cas il s'agit d'une évolution en valeur et dans le second d'une évolution en volume» (Source: INSEE).

• Glissement annuel (en %)

Une évolution en glissement annuel compare la valeur d'une grandeur à deux dates, séparées d'un an. Ainsi, à partir de données trimestrielles, le glissement annuel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante:

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-4}}{X_{T-4}}$$

• Glissement trimestriel (en %)

Une évolution en glissement trimestriel compare la valeur d'une grandeur à un trimestre d'intervalle. Ainsi, le glissement trimestriel d'une variable X à un trimestre T donné est calculé à partir de la formule suivante:

$$\text{Taux d'évolution} = \frac{X_T - X_{T-1}}{X_{T-1}}$$

• HERMREG

Depuis fin 2005, le Bureau fédéral du Plan et les services d'études des trois Régions belges (l'IBSA, l'IWEPS et le SVR) collaborent au développement d'un modèle macro-sectoriel de régionalisation des perspectives économiques nationales de moyen terme. Ces travaux ont abouti à la mise en place du modèle HERMREG initialement basé sur une approche macroéconométrique de type «top down». Les projections réalisées reposent sur les données de la comptabilité régionale publiées par l'Institut des Comptes Nationaux. La modélisation de HERMREG fait intervenir différents modules, notamment pour les variables démographiques, les agrégats macroéconomiques, le marché du travail, les comptes des revenus des ménages, les comptes publics des entités fédérées, les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

• Indicateur de retournement

L'indicateur de retournement conjoncturel a pour objectif de déceler les retournements dans le cycle de l'activité économique dès qu'ils surviennent, malgré le retard avec lequel les chiffres officiels de PIB sont publiés (de l'ordre de 18 mois pour les séries régionales).

À cet effet, l'indicateur de retournement est construit comme un indicateur synthétisant l'information contenue dans les enquêtes de confiance auprès des entreprises bruxelloises.

• Indicateur synthétique conjoncturel

L'indicateur synthétique conjoncturel est un indicateur coïncident qui a pour objectif de donner une information quantitative mensuelle globale caractérisant le climat des affaires au sein de la Région tel qu'il est perçu par les entreprises bruxelloises.

À cet effet, cet indicateur est construit à partir des soldes de réponses de toutes les questions posées dans le cadre de l'enquête de conjoncture réalisée mensuellement auprès des entreprises bruxelloises.

• Moyenne mobile

Une moyenne mobile permet de «lisser» une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronolo-

gique). Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives. On calcule des moyennes mobiles d'ordre 1, d'ordre 2, d'ordre 3, etc. L'ordre est le nombre de périodes (années, trimestres, mois...) sur lesquelles la moyenne mobile est calculée.

Ainsi, calculer la moyenne mobile d'ordre 3 (sur trois mois) pour une série mensuelle consiste à calculer, pour chaque mois m , la moyenne de la variable sur les trois mois $m-1$, m et $m+1$. (Définition INSEE)

• Point de pourcentage (pp)

Le point de pourcentage est l'unité de la différence absolue entre deux chiffres exprimés en pourcents. Ainsi, entre un taux de chômage de 12,3% une année et de 15,6% une autre, la différence est de 3,3 points de pourcentage.

• Population active occupée

«La population active occupée, telle que définie par le Bureau International du Travail (BIT), comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine donnée (appelée semaine de référence), qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie... Les militaires du contingent, les apprentis et les stagiaires rémunérés font partie de la population active occupée.» (Définition INSEE)

La population active occupée d'une région regroupe l'ensemble des travailleurs résidant dans cette région. À ne pas confondre avec l'emploi intérieur qui comprend toutes les personnes travaillant sur le territoire, qu'elles y habitent ou non.

• Services avancés à la production

Il s'agit de services aux entreprises avec une forte composante connaissances, non seulement innovatrices mais jouant également un rôle fondamental dans la capacité

d'innovation du tissu productif des économies régionales développées (Antonelli, 1999; Miles, 1995; Den Hertog et Bilderbeek, 1998). De manière plus pratique, il s'agit généralement dans le cadre de l'analyse conjoncturelle du Baromètre des activités financières, des activités spécialisées et administratives, des activités relatives à l'information et à la communication ainsi que des activités immobilières.

• Taux de cessation d'entreprises

Le taux de cessation d'entreprises est le rapport entre d'une part, le nombre de cessations d'entreprises soumises à la TVA et, d'autre part, le nombre moyen d'entreprises actives assujetties à la TVA durant la période considérée.

• Taux de chômage au sens du BIT

Le taux de chômage représente le pourcentage de chômeurs dans la population active, sur la base de la définition de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). La population active représente le nombre total des personnes ayant un emploi ou étant au chômage. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 74 ans qui:

- sont sans travail pendant la semaine de référence,
- sont disponibles à commencer à travailler dans les deux semaines suivantes,
- qui soit ont été à la recherche active d'un travail pendant les quatre semaines précédentes, soit qui ont trouvé un travail à commencer dans les trois mois suivants (source Eurostat).

• Taux de création d'entreprises

Le taux de création d'entreprises est le rapport entre d'une part, le nombre de nouveaux assujettis à la TVA et de ré-assujettissements d'entreprises soumises à la TVA et, d'autre part, le nombre moyen d'entreprises actives assujetties à la TVA durant la période considérée.

• Taux de faillite

Le taux de faillite est le rapport entre le nombre de faillites et le nombre moyen d'entreprises actives assujetties à la TVA durant la période considérée.

Références

-
- Banque nationale de Belgique (2013), « Projections économiques pour la Belgique – Printemps 2013 », Revue économique – Juin 2013, Banque nationale de Belgique.

 - Banque centrale européenne (septembre 2013), « Bulletin mensuel, septembre 2013 », Banque centrale européenne.

 - Banque nationale de Belgique (5 septembre 2013), « Agrégats trimestriels – Communiqué de presse », ICN, Banque nationale de Belgique.

 - BFP, IBSA, IWEPS et SVR (2013), « Perspectives économiques régionales 2013-2018 », Bureau fédéral du Plan.

 - Bureau fédéral du Plan (septembre 2013), « Budget économique 2013-2014 », Bureau fédéral du Plan.

 - Bureau fédéral du Plan (2013), « Monitoring de la stratégie de relance du Gouvernement fédéral », Bureau fédéral du Plan.

 - CeFiP (mars 2013), « Baromètre 17 : accès des PME au financement bancaire », CeFiP.

 - Commission Européenne (août 2013), « Business and Consumer Survey Results, august 2013 », European Commission.

 - Commission Européenne (5 mai 2013), « European Economic Forecast Spring 2013 », European Commission.

 - Conseil supérieur de l'Emploi (2013), « Rapport 2013 : Les personnes faiblement qualifiées sur le marché du travail », Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale.

 - Eurostat (4 septembre 2013), « Le PIB de la zone euro en hausse de 0,3% et celui de l'UE27 en hausse de 0,4% - Communiqué de presse 130/2013, euroindicateurs », Eurostat.

 - Federgon (2013), « Rapport trimestriel Q1/2013 », Federgon.

 - Fonds monétaire international (23 mai 2012), « Perspectives de l'économie mondiale: Espoirs, réalités, risques. », FMI.

 - Fonds monétaire international (9 juillet 2013), « Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale », FMI.

 - Graydon (juillet 2013), « Faillissementen in het eerste semester: een slagveld », Graydon Belgium.

 - Institut de Recherches Économiques et Sociales (juillet 2013), « Analyses économiques et prévisions », IRES, UCL.

 - Observatoire bruxellois de l'Emploi (2013), « Évolution du marché de l'emploi bruxellois – Rapport mensuel – Juillet 2013 », Mensuel n°11, Actiris.

 - Observatoire du crédit aux sociétés non financières (11 septembre 2013), « Crédits accordés aux sociétés non financières par les banques résidentes », Banque nationale de Belgique.

 - Office National de Sécurité Sociale (2013) « Estimations rapides de l'emploi salarié pour le quatrième trimestre 2012 », ONSS.

 - Office National de Sécurité Sociale (2013), « Estimations rapides de l'emploi salarié pour le premier trimestre 2013 », ONSS.

 - Sylvain Fontan, « Ralentissement économique des pays émergents », décryptage publié sur « leconomiste.eu » le 19/07/2013

Liste des tableaux

TABLEAU 1:	Perspectives internationales, 2011-2014	5
TABLEAU 2:	Chiffres-clés pour la Belgique	9

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1:	Production industrielle et commerce dans le monde, 2011–2013	6
GRAPHIQUE 2:	Cours du pétrole et taux de change euro/dollar	8
GRAPHIQUE 3:	Enquête sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, zone euro, 2009–2013 (solde de réponses, centré réduit)	9
GRAPHIQUE 4:	Enquêtes sur la conjoncture auprès des entreprises et des consommateurs, Belgique, 2009–2013 (solde de réponses, centré réduit)	11
GRAPHIQUE 5:	Indicateur synthétique conjoncturel (sur base de données centrées et réduites)	12
GRAPHIQUE 6:	Indicateur de retournement conjoncturel	12
GRAPHIQUE 7:	Évolution conjoncturelle de l'indice national de production, Industrie (2000=100)	13
GRAPHIQUE 8:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Industrie, RBC (millions d'euros)	13
GRAPHIQUE 9:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Construction, RBC (millions d'euros)	14
GRAPHIQUE 10:	Évaluation des carnets d'ordres dans la construction, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	14
GRAPHIQUE 11:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Transports et Entreposage, RBC (millions d'euros)	14
GRAPHIQUE 12:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de gros, RBC (millions d'euros)	15
GRAPHIQUE 13:	Perspectives de demande à trois mois dans le commerce, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	15
GRAPHIQUE 14:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Information et Communication, RBC (millions d'euros)	15
GRAPHIQUE 15:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Activités spécialisées, scientifiques et techniques et de Services administratifs et de soutien, RBC (millions d'euros)	16
GRAPHIQUE 16:	Perspectives d'activité dans les services, résultats d'enquêtes (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	16
GRAPHIQUE 17:	Encours et flux effectifs de crédits, Belgique (millions d'euros)	16
GRAPHIQUE 18:	Taux d'intérêt de référence pour la marge d'intermédiation bancaire	17
GRAPHIQUE 19:	Évolution conjoncturelle du chiffre d'affaires, Commerce de détail, RBC (millions d'euros)	17
GRAPHIQUE 20:	Prévisions d'achats importants des ménages bruxellois (solde de réponses, centré réduit, moyenne mobile à 3 mois)	18
GRAPHIQUE 21:	Nombre d'entreprises actives, 2009–2013	18
GRAPHIQUE 22:	Créations d'entreprises, 2009–2013	18
GRAPHIQUE 23:	Cessations d'entreprises, 2009–2013	19
GRAPHIQUE 24:	Solde migratoire des entreprises par région, 2009–2013	19
GRAPHIQUE 25:	Faillites d'entreprises, 2009–2013	19

GRAPHIQUE 26:	Évolution trimestrielle du nombre de salariés bruxellois et du volume de travail en équivalents temps plein associés (séries désaisonnalisées), 2009–2013	22
GRAPHIQUE 27:	Évolution trimestrielle du nombre d'heures prestées dans l'intérim à Bruxelles et du nombre de salariés bruxellois	22
GRAPHIQUE 28:	Prévisions sur l'emploi dans les principaux secteurs en Région de Bruxelles-Capitale (soldes de réponses, centrés réduits, moyenne mobile à 3 mois)	23
GRAPHIQUE 29:	Évolution du nombre de DEI à Bruxelles, 2000–2013	25
GRAPHIQUE 30:	Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI par classe d'âge	25
GRAPHIQUE 31:	Contribution à la croissance annuelle du nombre de DEI par niveau de qualification	26
GRAPHIQUE 32:	Évolution du chômage au cours des douze prochains mois selon l'enquête auprès des consommateurs (solde de réponses, indice centré réduit, moyenne mobile à trois mois)	26

23 163,8
Mio d'euros

7 569,0
Mio d'euros

20 952,0
Mio d'euros

0,2
Indice standard

1,0
Indice standard

115,3
Indice (2010 = 100)

-0,2

Aperçu conjoncturel[↑] de la Région de Bruxelles-Capitale

L'observatoire de l'IBSA, c'est aussi un outil de suivi de la situation économique de la Région de Bruxelles-Capitale grâce à une représentation visuelle de l'évolution d'un ensemble d'indicateurs socio-économiques mis à jour mensuellement.

Activité économique

Indicateurs	Dernière période disponible	Valeur absolue (en M€)	Évolution par rapport à la période précédente	Position par rapport à la tendance de long terme (1-5)
Chiffre d'affaires				
Chiffre d'affaires dans l'industrie				
Chiffre d'affaires dans les services à la personne				
Chiffre d'affaires dans les services à la production				
Enquêtes de conjoncture				
Indicateur de la confiance des entreprises				
Indicateur de la confiance des consommateurs				
Indice de la production industrielle				
Démographie des entreprises				
Indicateur de la dynamique entrepreneuriale				
Faillites d'entreprises				
Pris et recettes fiscales				
Influent				
Droits d'engagement				
Crédits				
Taux d'utilisation des crédits autorisés				
Taux d'emprunteurs défaillants				

L'IBSA lance l'Aperçu conjoncturel de la Région de Bruxelles-Capitale

Nouvelle publication électronique de l'IBSA, l'Aperçu conjoncturel de la Région de Bruxelles-Capitale dresse, en un coup d'œil, un tableau de la situation économique bruxelloise et de son évolution.

Une vingtaine d'indicateurs socio-économiques, mis à jour mensuellement, mettent en perspective la position bruxelloise par rapport à la tendance économique générale.

Retrouvez cette nouvelle publication sur notre site web
www.ibsa.irisnet.be

© 2013 Service public régional de Bruxelles – Tous droits réservés

E.R.: C. Lamouline, Secrétaire général
Service public régional de Bruxelles,
Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

Éditions IRIS – D/2013/6374/232



9 789078 580010

ISBN 9078580011